

<i>REPUBLIQUE DU MALI</i>		<i>Un Peuple – Un But – Une Foi</i>
*****		*****
<i>Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable</i>	<i>Ministère de l'Energie et de l'Eau</i>	<i>Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population</i>
<i>SECRETARIATS GENERAUX</i>		
<i>Cellule de Planification et de Statistique</i>		



# REVUE 2023

**SECTEUR EAU, ENVIRONNEMENT,  
URBANISME ET DOMAINES DE L'ETAT**

*VERSION FINALE*

Juin 2024

## Table des matières

<b>RESUME</b> .....	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>I. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATEGIES</b> .....	<b>2</b>
<b>1.1. SOUS-SECTEUR EAU (La Politique Nationale de l'Eau)</b> .....	<b>2</b>
<b>1.1.1. Bilan des activités de la Direction Nationale de l'Hydraulique</b> .....	<b>2</b>
<b>1.1.2. Bilan des activités de la SOMAPEP-SA</b> .....	<b>11</b>
<b>1.1.3. Bilan des activités de la SOMAGEP-SA</b> .....	<b>16</b>
<b>1.1.4. Bilan des activités du Laboratoire National des Eaux</b> .....	<b>22</b>
<b>1.2. SOUS SECTEUR ENVIRONNEMENT</b> .....	<b>24</b>
<b>1.2.1. La Politique Nationale de Protection de l'Environnement et la Politique Nationale sur les Changements Climatiques</b> .....	<b>24</b>
<b>1.2.2. La Politique Forestière Nationale</b> .....	<b>38</b>
<b>1.2.2.1. Programme 2.071 « Protection et Conservation de la Nature »</b> .....	<b>38</b>
<b>1.2.2.2. Programme 3.004 : Aménagement et Protection de la Faune</b> .....	<b>40</b>
<b>1.2.2.3. Programme 3.005 : Aménagement et Protection de la Forêt</b> .....	<b>40</b>
<b>1.2.2.4. Programme Conservation des sols</b> .....	<b>41</b>
<b>1.2.3. La Politique Nationale des Zones Humides</b> .....	<b>41</b>
<b>1.2.4. La Politique Nationale d'Assainissement</b> .....	<b>42</b>
<b>1.2.5. La Stratégie de Sauvegarde et de Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger</b> .....	<b>56</b>
<b>1.3. SOUS SECTEUR DE L'URBANISME ET DOMAINES DE L'ETAT</b> .....	<b>58</b>
<b>1.3.2 La Politique Nationale de la ville (PONAV)</b> .....	<b>59</b>
<b>II. EVOLUTION DES INDICATEURS/RESULTATS</b> .....	<b>2</b>
<b>III. ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>.3.1 SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR SOUS SECTEUR (Dotation et Exécution 2022 en F CFA)</b> .....	<b>2</b>
<b>.3.1.1 SOUS-SECTEUR EAU</b> .....	<b>2</b>
<b>.3.1.2 SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT</b> .....	<b>2</b>
<b>.3.1.3 SOUS-SECTEUR DE L'URBANISME ET DOMAINES DE L'ETAT</b> .....	<b>4</b>
<b>.3.2 ETAT D'EXECUTION DU PORTEFEUILLE DES PROJETS /PROGRAMMES DE LEUR DEMARRAGE AU 31/12/2023</b> .....	<b>7</b>
<b>IV. PROBLEMES ET CONTRAINTES</b> .....	<b>87</b>
<b>V. LES PERSPECTIVES</b> .....	<b>90</b>
<b>VI. CONCLUSION</b> .....	<b>95</b>

## Sigles et abréviations

ABFN	Agence du Bassin du Fleuve Niger
ABN	Autorité du Bassin du Niger
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ACI	Agence de Cession Immobilière
AEDD	Agence de l'Environnement et du Développement Durable
AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEP	Adduction d'Eau Potable
AES	Adduction d'Eau Sommaire
AGETIC	Agence des Technologies de l'Information et de la Communication
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AMEDD	Association Malienne d'Eveil au Développement Durable
ANGESEM	Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
APGMV	Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte
ASSAFEDE	Association pour l'Aide aux Femmes en Détresse et aux Enfants (ASSAFEDE)
ASNaCC	Appui à la Stratégie Nationale contre les Changements Climatiques
ATEF	Agent Technique des Eaux et Forêts
ATPC	Assainissement Total Piloté par les Communautés
BAD	Banque Africaine de Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BF	Borne Fontaine/Burkina Faso
BID	Banque Islamique de Développement
BMS	Banque Malienne de Solidarité
BMZ	Ministère Fédéral Allemand de la Coopération
BPO	Budget Programme par Objectif
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CARFIP	Cellule d'Appui à la Réforme des Finances Publiques
CC	Changement Climatique
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CCOCSAD	Comités Communaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CFPF	Centre de Formation Pratique Forestier
CLE	Comité Local de l'Eau
CLOCSAD	Comités Locaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CND	Contribution Nationale Déterminée
CNE	Conseil National de l'Environnement
CAEPHA	Coalition pour l'Accès à l'Eau Potable, l'Hygiène et Assainissement
CN-CIEPA	Coalition Nationale-Campagne Internationale pour l'Eau Potable et l'Assainissement
COP	Conférence des Parties
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CRRA	Centre Régional de Recherche Agronomique
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CROCSAD	Comités Régionaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CSI-GDT	Cadre Stratégique d'Investissement pour la Gestion Durable des Terres
CT	Collectivités Territoriales
CT-CSLP	Cellule Technique-Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DAO	Dossier d'Appels d'Offres
DCC	Décharge Compacte Contrôlée

DGI	Direction Générale des Impôts
DGMP-DSP	Direction Générale des Marchés Publics-Délégation de Services Publics
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DNDC	Direction Nationale des Domaines et du Cadastre
DNEF	Direction Nationale des Eaux et Forêts
DNGM	Direction Nationale de la Géologie et des Mines
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNUH	Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat
DRS/CES	Défense et Restauration des Sols/ Conservation des Eaux et Sols
EES	Evaluations Environnementales et Sociales
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
EPEM	Équivalent Point d'Eau Moderne
FAD	Fonds Africain de Développement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FENABE	Fédération Nationale des Producteurs de l'Agriculture Biologique et Equitable
FDAL	Fin de défécation à l'Air Libre
FLEUVE	Front Local Environnemental pour une Union Verte
FMI	Fonds Monétaire International
GDTE	Gestion Durable des Terres et des Eaux
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZ	Coopération Technique Allemande
GPS	Géolocalisation par Satellite
GRFF	Gestion des Ressources Forestières et Fauniques
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GT/ECC	Groupe de Travail/Environnement et Changement Climatique
GTPA	Groupe de Travail Pluridisciplinaire d'assistance à l'Agriculture
ICRISAT	International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides)
IDA	Agence Internationale de Développement
IEC	Information, Education et Communication
IGM	Institut Géographique du Mali
IPE-Mali	Initiative Pauvreté Environnement Mali
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
KfW	Coopération Financière Allemande
LCD	Lutte Contre la Désertification
LNE	Laboratoire National des Eaux
MCA	Millenium Challenge Account
MDEAF	Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières
MDP	Mécanisme pour un Développement Propre
MEADD	Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable
MEE	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MHU	Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme
NP	Non parvenu
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPNBB	Opération du Parc National Boucle du Baoulé
ORTM	Office de Radiodiffusion Télévision du Mali

OSC	Organisations de la Société Civile
PACTEA II	Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales pour l'Eau et Assainissement phase 2
PACV-MT	Projet d'Appui aux Communes Vulnérables des régions de Mopti et Tombouctou
PADS-PROSEA	Programme d'Appui Dano-Suédois-PROSEA
PAGE	Projet d'Appui à la Gouvernance Economique
PAMORI II	Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Intérieures phase 2
PAN	Programmes d'Action Nationaux
PAPAM	Programme d'Appui à la Productivité Agricole au Mali
PEM	Point d'Eau Moderne
PEPA/GIZ	Programme Eau Potable Assainissement/Coopération Technique Allemande
PCDA	Programme de Compétitivité et de Diversification Agricole
PDESC	Programmes de Développement Economique Social et Culturel
PGRNCC	Projet de Gestion des Ressources Naturelles et Changement Climatique
PEPO	Projet Elimination et Prévention des Pesticides Obsolètes
PNA	Politique Nationale d'Assainissement
PNAEP	Plan National d'accès à l'eau potable
PNCC	Politique Nationale de Changements Climatiques
PNE	Politique Nationale de l'Eau
PNIP	Programme National d'Irrigation de Proximité
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNPE	Politique Nationale de Protection de l'Environnement
PPP	Partenariat Public- Privé
PROSEA	Programme Sectoriel Eau et Assainissement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RFF	Ressources Forestières et Fauniques
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RI	Réunion Interministérielle
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SAT	Schéma d'Aménagement du Territoire
SDA	Schéma Directeur d'Assainissement
SDU	Schéma Directeur d'Urbanisme
SEEUDE	Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat
SHVA	Système d'Hydraulique villageoise Amélioré
SIF	Système d'Information du Foncier
SIFOR	Système d'Information Forestier
SNDD	Stratégie Nationale de Développement Durable
SNGIE	Système National de Gestion Informatique Environnementale
SNV	Coopération Néerlandaise au Développement
SOMAGEP SA	Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable
SOMAPEP SA	Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable
SPGE	Société Publique de Gestion de l'Eau
STEFI	Suivi Technique et Financier
STEP	Station d'Epuration
TEF	Technicien des Eaux et Forêts
TdR	Termes de référence
TF	Titre Foncier
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
UGGMV	Unité de Gestion de la Grande Muraille Verte
UNCDF	United Nations Capital Development Fund
UNICEF	Fonds des Nations Unies de Secours à l'Enfance

## Liste des tableaux

<i>Tableau 1:Création EPEM</i> .....	2
<i>Tableau 2: Réhabilitation EPEM</i> .....	2
<i>Tableau 3: Dotation des villages /sites en PEM</i> .....	2
<i>Tableau 4 : Taux d'accès à l'eau potable</i> .....	3
<i>Tableau 5 : Indicateurs de l'objectif relatifs à la performance du sous- secteur de l'eau potable</i> .....	5
<i>Tableau 6: Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°2</i> .....	6
<i>Tableau 7: Indicateurs de l'objectif immédiat n°3</i> .....	7
<i>Tableau 8: Bilan de l'objectif No 4</i> .....	9
<i>Tableau 9: Bilan annuel SOMAPEP SA</i> .....	11
<i>Tableau 10: Evolution des analyses effectuées</i> .....	22
<i>Tableau 11: Prélèvements d'eau</i> .....	22
<i>Tableau 12: Conformité du PH des analyses</i> .....	23
<i>Tableau 13: Conformité en nitrates des analyses</i> .....	23
<i>Tableau 14: Conformité en Cyanure des analyses</i> .....	23
<i>Tableau 15: Conformité en Arsenic des analyses</i> .....	23
<i>Tableau 16 : Conformité des analyses bactériologiques</i> .....	23
<i>Tableau 17 :Bilan de l'OS 1 de l'AEDD</i> .....	24
<i>Tableau 18 :Bilan de l'OS 2 de l'AEDD</i> .....	28
<i>Tableau 19 :Bilan de l'OS 3 de l'AEDD</i> .....	30
<i>Tableau 20 :Bilan de l'OS 4 de l'AEDD</i> .....	32
<i>Tableau 21 :Bilan de l'OS 5 de l'AEDD</i> .....	33
<i>Tableau 22 :Bilan de l'OS 6 de l'AEDD</i> .....	33
<i>Tableau 23 :Bilan de l'OS 7 de l'AEDD</i> .....	34
<i>Tableau 24 :Bilan de l'OS 8 de l'AEDD</i> .....	36
<i>Tableau 25 :Bilan de l'OS 9 de l'AEDD</i> .....	36
<i>Tableau 26: Le bilan de l'objectif No1 du BPO Assainissement</i> .....	42
<i>Tableau 27: Bilan de l'objectif No 2 du BPO Assainissement</i> .....	43
<i>Tableau 28: Situation des Evaluations environnementales</i> .....	44
<i>Tableau 29: Information / Sensibilisation</i> .....	45
<i>Tableau n° 30 : Réhabilitation des Stations</i> .....	46
<i>Tableau n° 31 :Construction et aménagement d'ouvrages</i> .....	47
<i>Tableau 32: Construction et aménagement d'ouvrages à réaliser en partenariat</i> .....	49

<i>Tableau 33: Entretien courant et maintenance de la station de Tombouctou .....</i>	<i>50</i>
<i>Tableau 34: Entretien courant et maintenance de la station de Mopti.....</i>	<i>51</i>
<i>Tableau 35: Entretien courant et maintenance de la station de Sikasso .....</i>	<i>51</i>
<i>Tableau 36: Entretien courant et maintenance de la station du Point G .....</i>	<i>52</i>
<i>Tableau 37: Entretien courant et maintenance de la station de l'Hôpital Dermatologique de Bamako (Ex CNAM) .....</i>	<i>52</i>
<i>Tableau 38:Entretien courant et maintenance Station de Teinturerie de Sotuba.....</i>	<i>53</i>
<i>Tableau 39:Entretien courant et maintenance Station des Aéroports du Mali .....</i>	<i>53</i>
<i>Tableau 40: Suivi et contrôle de la qualité .....</i>	<i>54</i>
<i>Tableau 41: Indicateurs inscrits dans le Cadre de Mesure de Performance du CREDD .....</i>	<i>2</i>
<i>Tableau 42:Situation d'exécution budgétaire du Programme Développement des Ressources en Eau .....</i>	<i>2</i>
<i>Tableau 43:Situation d'exécution budgétaire de la DNACPN.....</i>	<i>2</i>
<i>Tableau 44:Situation d'exécution budgétaire de l'AEDD .....</i>	<i>2</i>
<i>Tableau 45:Situation d'exécution budgétaire de la DGEF.....</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 46:Situation d'exécution budgétaire de l'ANGESEM.....</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 47:Situation d'exécution budgétaire de l'ABFN .....</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 48:Situation d'exécution budgétaire de l'ANGMV .....</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 49:Situation d'exécution budgétaire de la CPS.....</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 50:Situation d'exécution budgétaire de la DFM/MEADD.....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 51:Situation d'exécution budgétaire de la CADD/MEADD.....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 52:Situation d'exécution budgétaire de l'IEA.....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 53:Situation d'exécution budgétaire consolidée du sous-secteur Environnement .....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 54:Situation d'exécution budgétaire de la DNUH.....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 55:Situation d'exécution budgétaire de la DNC .....</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 56:Situation d'exécution budgétaire de la DND .....</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 57:Situation d'exécution budgétaire de la DGABE .....</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 58:Situation d'exécution budgétaire du SP-RDF .....</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 59:Situation d'exécution budgétaire de l'ONAV .....</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 60:Situation d'exécution budgétaire de la CADD/MLAFU .....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 61:Situation d'exécution budgétaire de la CC/VMSB.....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 62:Situation d'exécution budgétaire de l'IDAF .....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 63:Situation d'exécution budgétaire de la DFM/MAFUH .....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 64:Situation d'exécution budgétaire de la CS-PONAV.....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 65:Situation d'exécution budgétaire consolidée du sous-secteur Urbanisme et Domaines de l'Etat.....</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 66: Répartition des P/P en fonction de la tutelle .....</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 67 : Répartition des P/P selon le niveau d'exécution .....</i>	<i>8</i>

<i>Tableau 68: Situation générale des financements acquis au 31/12/2023 (en millions de FCFA) .....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 69 : Répartition du volume des financements entre les départements.....</i>	<i>9</i>
<i>Tableau 70: Répartition du volume du financement extérieur entre les départements..</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 71: Répartition du volume du financement intérieur entre les départements..</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 72: Répartition du portefeuille par type de financement.....</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 73 : Evolution des financements acquis du portefeuille des PP (en millions de F CFA).....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 74 : Evolution des financements acquis du MEADD des PP (en millions de F CFA).....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 75 : Evolution des financements acquis du MEE des PP (en millions de F CFA) ..</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 76: Evolution des financements acquis du MUHDATP des PP (en millions de F CFA).....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 77: Situation des décaissements cumulés 31/12/2023.....</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 78: Évolution des volumes de décaissements entre 2019 et 2023 .....</i>	<i>16</i>

## Listes des figures et graphiques

FIGURE 1:TENDANCE DES ODD DU SOUS-SECTEUR EAU EN 2023 .....	3
FIGURE 2:ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'EAU DE L'ENSEMBLE DE LA SOMAGEP SA .....	16
FIGURE 3:ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'EAU A BAMAKO DE LA SOMAGEP SA .....	17
FIGURE 4:ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'EAU DES CENTRES DE L'INTERIEUR .....	17
FIGURE 5:ÉVOLUTION DES VENTES D'EAU DE LA SOMAGEP SA.....	18
FIGURE 6:ÉVOLUTION DES VENTES D'EAU DE BAMAKO.....	18
FIGURE 7:ÉVOLUTION DES VENTES D'EAU DES CENTRES DE L'INTERIEUR .....	19
FIGURE 8:ÉVOLUTION DES RENDEMENTS DU RESEAU .....	19
FIGURE 9:ÉVOLUTION DE LA LONGUEUR DES RESEAUX DE LA SOMAGEP .....	20
FIGURE 10:ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NOUVEAUX BRANCHEMENTS DE LA SOMAGEP SA.....	21
FIGURE 11:ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES DE LA SOMAGEP SA.....	21
FIGURE 12:REPARTITION DU VOLUME DES FINANCEMENTS ACQUIS PAR MINISTERE .....	10
FIGURE 13:REPARTITION DU VOLUME DU FINANCEMENT EXTERIEUR PAR MINISTERE .....	11
FIGURE 14:RÉPARTITION DU VOLUME DE FINANCEMENT INTÉRIEUR DU SECTEUR PAR MINISTÈRE .....	12
FIGURE 15:RÉPARTITION DU FINANCEMENT ACQUIS CUMULÉ AU 31/12/2022 PAR TYPE DE FINANCEMENT .....	12
FIGURE 16:PROGRESSION DES FINANCEMENTS ACQUIS DU SEEUDE DE 2019 À 2023 .....	15

## RESUME

La revue harmonisée du secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat, organisée chaque année, établit le bilan de la mise en œuvre des Politiques et Stratégies à travers les Projets et programmes en cours.

Ainsi, la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) élabore en collaboration avec les structures du secteur, sur la base des rapports d'activités, des documents de Budget-Programmes et des Projets et programmes du secteur, le rapport de la revue sectorielle harmonisée. Ce rapport est ensuite validé à la faveur d'un atelier national organisé à cet effet, regroupant l'ensemble des acteurs de l'Etat, des Collectivités, de la Société civile et des Partenaires Techniques et Financiers.

Le rapport ainsi élaboré fait le point de l'exécution des activités programmées, les résultats obtenus, le niveau d'atteinte des indicateurs, les principales contraintes rencontrées, les perspectives, le niveau de mobilisation des ressources financières et propose des solutions en vue d'améliorer les performances du secteur.

La revue sectorielle de 2023 a porté sur cinquante-quatre (54) PP repartis entre huit (08) Politiques et trois (03) départements ministériels.

Les activités au sein du secteur se sont déroulées dans un contexte politique, social, et économique caractérisé par la persistance de la crise du Nord et du Centre.

Par rapport à l'eau, les réalisations ont porté sur : la création et la réhabilitation des points d'eau, l'augmentation des capacités de production d'eau de la SOMAPEP/SOMAGEP, entre autres. Ces résultats ont permis d'atteindre 72,1% de taux d'accès à l'eau potable en 2023, contre 71,9% en 2022, soit une augmentation de 0,2%.

Dans le domaine de l'assainissement, l'accès des populations à l'assainissement s'est poursuivi grâce à la certification FDAL de 253 villages, la réalisation des séances de sensibilisation, la construction de latrines, de dépôts de transit, de collecteurs, de caniveaux, etc.

Quant à l'environnement (dans le domaine de la foresterie), les principales réalisations ont porté sur la restauration des forêts classées et des terres dégradées, le faucardage des plantes aquatiques nuisibles, le reboisement, la stabilisation des dunes, la gestion des aires de conservation de la faune, l'inventaire forestier, entre autres.

S'agissant enfin de l'Urbanisme et des Domaines de l'Etat, les principales réalisations ont porté sur la maîtrise de la gestion domaniale, foncière et cadastrale, l'amélioration des recettes domaniales et foncières, la facilitation de l'accès au logement des personnes, entre autres.

Les principales contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des Politiques et stratégies sont d'ordre matériel, financier et humain. Cette dernière contrainte qui constitue certainement la plus importante, se pose avec acuité au niveau de toutes les structures du secteur. Une solution diligente s'avère nécessaire pour la continuité des actions.

## INTRODUCTION

Par lettre circulaire N°02015 MEF/SG du 08 avril 2024, relative à la préparation et à la tenue de la revue sectorielle harmonisée de l'année 2024, le Ministère de l'Economie et des Finances a demandé à chaque département ministériel sectoriel d'élaborer un rapport d'exécution au 31 décembre 2023 des Politiques et Stratégies, afin de fournir les éléments nécessaires à la préparation de la revue du CREDD et la loi des finances 2025.

La revue sectorielle a pour objectif de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles de développement. La réalisation de l'activité qui a démarré depuis janvier, a comporté plusieurs étapes et mobilisé l'ensemble des acteurs du secteur.

Ces principales étapes ont été : (i) le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la précédente revue ; (ii) la collecte, le traitement, la validation des données des projets/programmes et la production du rapport ; (iii) l'exploitation et la synthèse des rapports du Budget programme, des Projets et Programmes et les rapports annuels d'activités du secteur ; (iv) l'élaboration et la validation du rapport.

La présente revue harmonisée constitue un cadre de dialogue et d'échanges fructueux entre les différents acteurs sur les différents résultats obtenus, le niveau des indicateurs, les défis et contraintes à relever, les perspectives. A la suite de ces analyses, des recommandations sont formulées dans le but d'améliorer les performances du secteur.

Par ailleurs, la revue harmonisée du secteur permet à la CPS de disposer des informations actualisées en vue de la production du répertoire des projets et programmes du secteur.

Le présent rapport ainsi produit est structuré, conformément au canevas de présentation contenu dans la lettre circulaire du Ministre de l'Economie et des Finances relative à la revue harmonisée, en quatre grandes parties :

1. Bilan ;
2. Evolution des indicateurs/résultats
3. Contraintes ;
4. Perspectives.

## I. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATEGIES

Les politiques et stratégies du secteur ont été mises en œuvre au titre de l'année 2023 à travers l'exécution des activités des différents sous-secteurs :

### 1.1. SOUS-SECTEUR EAU (La Politique Nationale de l'Eau)

#### 1.1.1. Bilan des activités de la Direction Nationale de l'Hydraulique

En accord avec ses missions, la DNH a mis en œuvre les activités issues de son Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses et Projet Annuel de Performance (DPPD-PAP) 2023 – 2025. Ce programme du secteur de l'Eau au titre de l'année 2023 visait les quatre (04) objectifs suivants :

**Objectif N°1 : Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable**

Tableau 1:Création EPEM

Rubriques	Prévisions		Réalizations		Taux de réalisation (en %)	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Année	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Etat (DNH)	126	462	21	77	16,67	16,6
Autres acteurs	2 195	2 376	1 615	1 560	73,58	66
<b>Total</b>	<b>2 321</b>	<b>2 838</b>	<b>1 636</b>	<b>1 637</b>	<b>70,49</b>	<b>57,68</b>

Source : rapport annuel 2023 DNH

Tableau 2: Réhabilitation EPEM

Rubriques	Prévisions		Réalisation		Taux de réalisation (en %)	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Année	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Etat (DNH)	10	20	0	30	0	151,88
Autres acteurs	257	555	229	223	89,11	40
<b>Total</b>	<b>267</b>	<b>575</b>	<b>229</b>	<b>253</b>	<b>85,77</b>	<b>44</b>

Source : rapport annuel 2023 DNH

**Commentaires et analyses :** En ce qui concerne la programmation 2023, les résultats obtenus avec l'ensemble des intervenants en matière de création et de réhabilitation d'ouvrages d'alimentation en eau potable, exprimés en EPEM, montrent que les objectifs fixés pour la création de nouveaux ouvrages ainsi que pour les réhabilitations n'ont pu être atteints.

En effet, les réalisations physiques 2023 de l'ensemble des acteurs, correspondent à 57,7% des programmations en création de nouveaux EPEM et à 44% des réhabilitations d'EPEM.

La performance du programme de la DNH avec l'appui des autres intervenants est en baisse en termes de réalisation passant de 70,49% en 2022 à 57,68% en 2023.

Tableau 3: Dotation des villages /sites en PEM

Nombre de villages sans PEM en 2023	Nombre de villages dotés en PEM en 2023	Nombre de villages sans PEM au 31/12/2022	Taux de réduction (en %)
517	14	531	2,64

Source : rapport annuel 2023 DNH

**Commentaires et analyses** : Le nombre de villages/sites dépourvus de point d'eau potable (abstraction faite des hameaux) a été réduit de 2226 à l'issue de l'inventaire de 2003, à 517 au 31 décembre 2023.

En effet, quatorze (14) villages sans PEM ont été dotés en 2023. La réalisation de ces points d'eau participe à l'amélioration de l'équité dans l'accès à l'eau potable au Mali.

**Tableau 4 : Taux d'accès à l'eau potable**

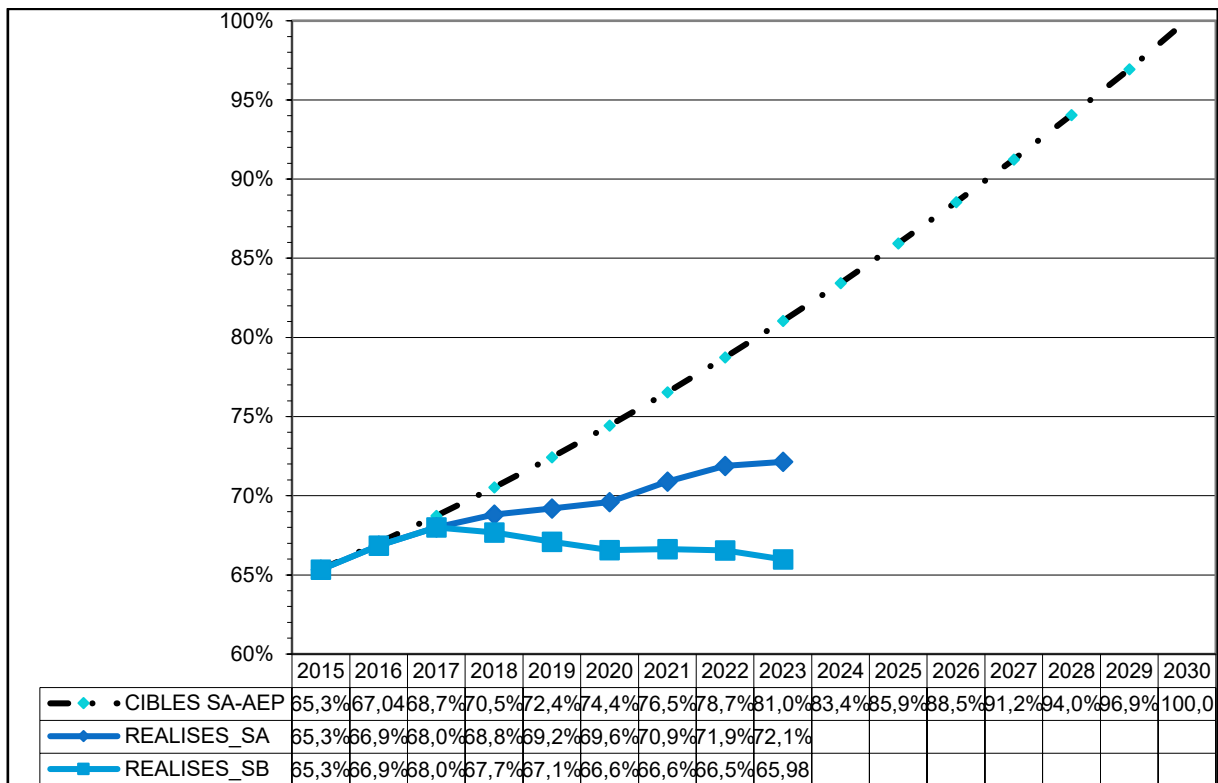
Niveau /Année	2022	2023
Milieu rural	67,3 %	67,8%
Milieu urbain et semi urbain	83,2 %	82,8%
Niveau national	71,9 %	72,1%

Source : rapport annuel 2023 DNH

**Commentaires et analyses** : Suivant le RGPH 2009 actualisé à 2023, le taux d'accès au service amélioré d'eau potable en 2023, est de 67,8% en milieu rural, 82,8% en milieu semi urbain et urbain et 72,1% au niveau national.

Ce faisant, le taux d'accès connaît une hausse en passant de 67,3% en 2022 à 67,8% en 2023 en milieu rural, soit une progression de 0,5 point en pourcentage. En milieu urbain et semi urbain, le taux d'accès passe de 83,2% en 2022 à 82,8% en 2023, soit une régression de 0,4 points en pourcentage. Au niveau national, le taux d'accès s'améliore en passant de 71,9% en 2022 à 72,1% en 2023, soit une augmentation de 0,2 point en pourcentage.

**Figure 1: Tendence des ODD du sous-secteur eau en 2023**



Source : rapport annuel 2023 DNH

L'analyse du graphique ci-dessus, montre un décrochage du taux d'accès de la trajectoire ODD depuis 2017. La valeur du décrochage avec la cible implicite 2023, en service amélioré (SA) d'eau potable est de 8,86% et de 15% en service de base théorique (SB).

Au rythme actuel des réalisations, correspondant en moyenne environ 1% /an de progression du taux d'accès (service amélioré), en 2030, le taux d'accès sera d'environ 80%. Quant au service de base, une tendance optimiste est difficilement envisageable, cependant, il peut être possible de maintenir le niveau actuel à son accès d'ici 2030.

#### **Les ouvrages en cours de réalisation en fin 2023 :**

Le nombre d'ouvrages en cours de réalisation mais non réceptionnés en fin 2023 à travers les projets et programmes DNH est supérieur à celui de 2022 en création et inférieur en réhabilitation. En effet, 663 nouveaux EPEM sont en cours de réalisation en 2023 contre 395 nouveaux EPEM en 2022. En ce qui concerne les réhabilitations 02 EPEM sont en cours de réhabilitation en 2023, contre 07 EPEM en 2022.

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'objectif relatifs à la performance du sous- secteur de l'eau potable.

Tableau 5 : Indicateurs de l'objectif relatifs à la performance du sous- secteur de l'eau potable

Indicateurs	Résultat 2022	Résultat 2023
1. Nombre de nouveaux EPEM réalisés		
<i>Projets/ programmes DNH</i>	21	77
<i>Autres intervenants</i>	1 615	1 560
2. Nombre de réhabilitation (EPEM)		
<i>Projets/ programmes DNH</i>	-	30
<i>Autres intervenants</i>	229	223
3. Nombre de localités ayant bénéficié d'au moins 1 EPEM	640	618
4. Nombre de branchements d'eau SOMAGEP SA effectués	29 786	15 843
5. Nombre de bornes fontaines réalisé (BF)	410	40
6. Nombre de villages bénéficiant d'au moins 1 PEM	12 251	12 265
7. Taux d'accès à l'eau potable (Pop 2009)		
<i>En milieu rural</i>	67,3	67,8
<i>En milieu urbain et semi-urbain</i>	83,2	82,8
<i>National</i>	71,9	72,1

Source : rapport annuel 2023 DNH

✓ **Objectif N°2 : Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages**

**Les résultats attendus au titre de l'année 2023 étaient :**

- Les ressources en eau de surface sont mobilisées et rationnellement exploitées pour les autres usages ;
- La navigabilité des principaux cours d'eau est améliorée pour faciliter le transport fluvial ;
- L'approvisionnement en eau des animaux est amélioré en zones pastorales.

La situation des réalisations 2023 est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5: Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°2

RESULTATS ATTENDUS 2023	INDICATEURS	OBJECTIF 2023	RÉSULTAT 2023
R2.1 Les ressources en eau sont rationnellement mobilisées et exploitées pour les autres usages	2.1.1. Surfaces irrigables (ha)	ND	ND
R2.2 La navigabilité des cours d'eau est améliorée pour faciliter le transport fluvial.	2.2.1. Nombre de jours de navigabilité dans l'année (Gao-Mopti-Koulikoro)	180	42
	2.2.2. Evolution du nombre de tonnes transportées par an par la Comanav	9 810	1 235,2
	2.2.3. Nombre de personnes transportées par an par la Comanav	14 200	2 439
R2.3 L'approvisionnement en eau des animaux est amélioré en zones pastorales	2.3.1. Nombre d'unités de bétail concernées par les ouvrages réalisés et réhabilités	42 400	30 400
	2.3.2. Nombre de points d'eau pastoraux créés (barrages, puits pastoraux et mares aménagées)	106	74 SHPA
	2.3.3. Nombre de points d'eau pastoraux réhabilités (barrages, puits pastoraux et mares aménagées)	00	15 SHPA

Source : rapport annuel 2023 DNH

### **Objectif N°3 : Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages**

Les résultats attendus au titre de cet objectif pour 2023 sont les suivants :

- Le système national d'information sur l'eau est fonctionnel et performant ;
- L'allocation des ressources en eau entre les différents usages est améliorée ;
- Les acteurs à tous les niveaux comprennent et appliquent la GIRE ;
- Les cadres de concertation sont fonctionnels de façon optimale à tous les niveaux ;
- La protection durable des ressources en eau est améliorée ;
- La prévention des inondations, de la sécheresse et autres impacts des changements climatiques est assurée pour protéger les populations.

Les résultats atteints sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6: Indicateurs de l'objectif immédiat n°3

RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	OBJECTIF 2023	RÉSULTAT 2023
R3.1. Le système national d'information sur l'eau est fonctionnel et performant (ressources et utilisations)	3.1.1. Nombre de bulletins d'annonce	ND	ND
	3.1.2. Nombre de bulletins hydrologiques produits et publiés	52	52
	3.1.3. Nombre de stations de mesures suivies (hydrométriques et piézométriques)	329	127
	3.1.4. Nombre de bulletins de la qualité de l'eau produits et publiés	52	52
	3.1.5. Nombre de campagnes de jaugeage	3	2
	3.1.6. Nombre d'annuaires hydrologiques produits et publiés	1	0
	3.1.7. Nombre de stations réhabilitées	-	08
R3.2. L'allocation des ressources en eau entre les différents usages est rationalisée et améliorée	3.2.1. Nombre d'outils d'allocation des ressources en eau opérationnels	1	1
	3.2.2. Nombre de réunions de suivi de la courbe optimale de gestion de la retenue de Sélingué	12	12
	3.2.3. Nombre de réunions tenues par la Commission Permanente des Eaux de l'OMVS (CPE)	5	5
R3.3. Les acteurs à tous les niveaux comprennent et appliquent la GIRE	3.3.1. Nombre de comités locaux fonctionnels	-	10

RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	OBJECTIF 2023	RÉSULTAT 2023
	3.3.2. Nombre de rapports d'activités PDESC parvenus à la DNH	-	0
R3.4. Les cadres de concertation sont fonctionnels de façon optimale à tous les niveaux	3.4.1. Nombre de rapports d'activités produits 3.4.2. Nombre de réunions de concertation tenues par région 3.4.3. Nombre de cadres de concertations fonctionnels 3.4.4. Nombre de conventions, Accords et traités sous régionaux et internationaux mis en œuvre	1 36 100 6	1 34 41 6
R3.5 La protection durable des ressources en eau est assurée	3.5.1. Nombre d'analyses physico-chimiques 3.5.2. Nombre d'analyses bactériologiques 3.5.3. Nombre de mesures hydrosédimentologiques 3.5.4. Nombre de bulletins produits et publiés sur la qualité de l'eau 3.5.5. Nombre de points d'eau suivi par région sur la qualité de l'eau par le LNE	- - - 52 -	6 179 4 767 415 52 -
R3.6 La Prévention des inondations, de la sécheresse et autres impacts des changements climatiques est assurée pour protéger les populations	3.6.1 Nombre de localités à risques sensibilisées	-	5

Source : rapport annuel 2023 DNH

✓ **Objectif N°4 : Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente**

Les résultats attendus au titre de cet objectif pour 2023 sont les suivants :

- Les capacités d'intervention des structures de l'Etat sont renforcées ;
- Les collectivités territoriales sont capables d'assurer leur rôle dans le secteur de l'eau ;
- Les capacités des opérateurs privés sont renforcées pour l'amélioration de la qualité, des coûts et délais du service de l'eau ;
- Les procédures, délais et coûts sont suivis régulièrement et améliorés ;
- La programmation et le suivi des projets et des programmes sont coordonnés par la DNH pour garantir la visibilité globale du sous-secteur ;
- Un cadre institutionnel et organisationnel performant du sous-secteur Eau est mis en place et est opérationnel ;
- Les dispositifs d'information et de communication du secteur sont améliorés dans le sens d'un meilleur service aux acteurs et usagers.

Les résultats atteints sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7: Bilan de l'objectif No 4

<b>RESULTATS ATTENDUS 2023</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>OBJECTIF 2023</b>	<b>RÉSULTAT 2023</b>
R4.1. Les capacités des structures de l'Etat sont renforcées pour améliorer la qualité du service public de l'eau	4.1.1. Nombre d'agents formés	ND	409
	4.1.2. Nombre de structures équipées	66	19
	4.1.3. Taux d'accroissement des budgets de fonctionnement :		
	niveau national	10	+2,8
	niveau régional	10	-2
R4.2. Les collectivités territoriales sont capables d'assurer leurs rôles et responsabilités dans le sous-secteur de l'eau	4.2.1 Nombre de communes formées ;	ND	23
	4.2.2 Pourcentage (%) de communes ayant passé un contrat avec un opérateur STEFI	27	0
	4.2.3 EPEM réalisés directement par les collectivités territoriales	2376	1 560

<b>RESULTATS ATTENDUS 2023</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>OBJECTIF 2023</b>	<b>RÉSULTAT 2023</b>
R4.3. Les capacités des opérateurs privés sont renforcées pour l'amélioration de la qualité, des coûts et délais du service	4.3.1. Pourcentage (%) EPEM sous gestion privée	ND	ND
	4.3.2. Nombre de gestionnaires formés	ND	ND
R4.4. Les procédures, délais et coûts sont régulièrement suivis et améliorés	4.4.1. Les Référentiels de prix (ouvrages, eau) et de délais sont disponibles	disponible	disponible
	4.4.2. Respect du calendrier d'élaboration du DPPD-PAP existe avec des dates clés	oui	oui
R4.5. La programmation et le suivi des projets et programmes sont coordonnés par la DNH pour garantir la visibilité globale	4.5.1. Taux d'exécution du DPPD-PAP:		
	physique	100	57,7
	financier	100	33,33
	4.5.2. Taux d'exécution du RAP physique par région	100	57,7
	4.5.3. Proportion de population ayant accès à l'eau potable en milieu rural	ND	67,8
4.5.4 Proportion de population ayant accès à l'eau potable en milieu semi-urbain et urbain	ND	82,8	
4.5.5. Taux national d'accès à l'eau potable	71,8	72,1	
R4.6. Un cadre institutionnel et organisationnel performant du sous-secteur Eau est mis en place et opérationnel	4.6.1. Nombre de documents de réformes ou de textes destinés à améliorer les performances du sous-secteur produits et diffusés	1	0
R4.7. Les dispositifs d'information et de	4.7.1. Nombre de visiteurs satisfaits de leur demande		

<b>RESULTATS ATTENDUS 2023</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>OBJECTIF 2023</b>	<b>RÉSULTAT 2023</b>
communication du sous-secteur sont améliorés	4.7.2. Dernière date d'actualisation du site Web de la DNH	ND  décembre	ND  décembre

Source : rapport annuel 2023 DNH

### 1.1.2. Bilan des activités de la SOMAPEP-SA

La Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable est une Société anonyme avec Conseil d'Administration créée par Ordonnance n°10-039/P-RM du 5 août 2010 au capital à 100 % Etat de 5 milliards de FCFA. Son activité principale consiste à l'investissement, la maîtrise d'ouvrage, la gestion et le développement du patrimoine dans le périmètre de concession en eau potable en milieu urbain, le contrôle de l'exploitation.

Dans le cadre de la réalisation des activités au cours de l'année 2023 on peut retenir :

Tableau 8: Bilan annuel SOMAPEP SA

<b>Travaux à exécuter</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Observations</b>
<b>ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE BAMAKO A PARTIR DE LA LOCALITE DE KABALA, PHASE I</b>		
Travaux de renforcement des AEP des villes de Kita et Nioro	Délai consommé : 100 % ; Taux d'exécution : 100 % ; Taux de décaissement : 100 %	Réception définitive faite le 29 avril 2023, pour KITA
Travaux de renforcement des AEP dans les centres secondaires et Lot 2 : Sélingué, Bougouni et Markala)	Délai consommé : 100 % ; Taux d'exécution : 100 % ; Taux de décaissement : 100%.	Réception définitive faite le 26 avril 2023, pour SELINGUE et BOUGOUNI Réception définitive faite le 27 avril 2023, pour MARKALA
Acquisition de 17 500 kits de branchements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre de notification définitive au consultant retenu le 20/12/2023</li> <li>• Contrat signé le 24/11/2023</li> <li>• ANO de la DGMP sur le rapport, obtenu le 31/10/2023</li> <li>• Rapport d'évaluation des offres finalisé le 17 octobre 2023</li> </ul>	
Acquisition de 17 500 compteurs à vitesse à jet unique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre de notification définitive au consultant retenu le 20/12/2023</li> </ul>	

Travaux à exécuter	Réalizations	Observations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat signé le 24/11/2023</li> <li>• ANO de la DGMP sur le rapport, obtenu le 31/10/2023</li> <li>• Rapport d'évaluation des offres finalisé le 17 octobre 2023.</li> </ul>	
Acquisition de 18 644 Compteurs volumétriques DN 15 à vitesses	11 700 compteurs ont été livrés au magasin de la SOMAGEP-SA en juillet 2023	Reste des 6944 compteurs
Acquisition de 35 000 kits de branchements	Le DAO a été soumis à la BAD le 21 avril 2023 L'ANO a été obtenu le 13 juin 2023. Publication de l'appel d'offre faite le 21 juin 2023 Dépôt des offres le 02 août 2023. ANO sur le rapport d'évaluation des offres le 01 décembre 2023.	L'élaboration et la signature du contrat sont en cours.
Acquisition de 35 000 Compteurs à vitesse DN 15	Le DAO soumis à la BAD le 21 avril 2023 ANO obtenu le 20 juin 2023. Publication faite le 26 juin 2023 Dépôt le 14 août 2023. ANO sur rapport d'évaluation le 11 décembre 2023.	L'élaboration et la signature du contrat sont en cours.
Fourniture, pose et raccordement d'un surpresseur complet (groupe électropompe, armoire, tuyauterie de raccordement etc.) aux réservoirs de BacoDjicoroni Golf	A date, aucune réalisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le 24 avril 2023, visite du site par SOMAPEP-SA, SOMAGEP-SA et l'entreprise.</li> <li>• Les caractéristiques ont été maintenues à <math>(2+1)*100\text{m}^3/\text{h}</math> à 40m HMT et ont été confirmée à l'entreprise le 29 mai 2023</li> </ul>	
Fourniture et pose de canalisations pour le refoulement en FD DN1000 entre la Station de traitement de D-Para et les réservoirs du quartier Lassa, sis à Lafiabougou sur 7,1 km et du réseau de	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délai consommé : 131,84 %</li> <li>• Avancement physique travaux : 94,55 %</li> </ul> (13 978 ml réalisés sur 14 068 ml, Réservoir de 2x 5000 m <sup>3</sup> de Lassa à 86,58 % de	Gros œuvre terminé, il reste travaux d'étanchéité et les travaux d'aménagement et de clôture,  Il est aussi à noter que la fabrication des pompes est

Travaux à exécuter	Réalizations	Observations
distribution primaire en FD DN1000, DN700 et DN600 à Lafiabougou et Sébénikoro & Construction et Équipement de deux réservoirs au sol de 5000 m <sup>3</sup> chacun à Lafiabougou, d'un château de 500 m <sup>3</sup> à 22 m de haut au Point-G et d'un réservoir au sol de 5 500 m <sup>3</sup> à Missira et de la Réhabilitation de la Station de Missira.	<p>réalisation physique, Réservoir de 4500 m<sup>3</sup> de Missira à 89,94 % de réalisation physique, Château d'eau de 500 m<sup>3</sup> de Point-G à 93,86 % de réalisation physique, Travaux du réseau hydraulique à 99,95%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de décaissement : 75,84 %.</li> </ul>	terminée depuis le 27 septembre 2023
Fourniture et Pose de canalisation et Installation de Bornes Fontaine dans la Commune IV et dans le Quartier du Point-G	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau réalisé : 241 925 ml</li> <li>• Essais de pression terminés sur 222 288 ml</li> <li>• Bornes fontaines : 30 réalisées / 30 prévues</li> <li>• Poteaux d'incendies : 30 réalisées / 30 prévues</li> <li>• Taux de décaissement : 90,48%.</li> </ul>	L'élaboration du décompte final et les rapports de fin des travaux est en cours.
Finalisation des travaux restants du lot 2 relatif aux travaux de construction et d'équipement d'un château d'eau en béton armé de 2 000 m <sup>3</sup> à Sikoro, de fourniture et de pose 101,154 km de canalisations fonte de type standard et leurs accessoires et de 5,688 km de conduites fonte auto-butées et leurs accessoires, de 138,006 km de canalisations PVC et leurs accessoires, de réalisation de 233 bornes fontaines à Sikoro, Banconi, Hippodrome et Djalakorodji, de construction et d'équipement d'une station de pompage à Missira	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DAO en 3 lots soumis au Bailleur le 07 septembre 2023</li> <li>• L'ANO reçu le 29 septembre 2023.</li> <li>• DAO lancé le 06 octobre 2023</li> <li>• Rapport d'évaluation soumis au Bailleur le 22 décembre 2023</li> </ul>	
Renforcement de la capacité de production de la Station AEP de Djikoroni-Para de 60 000 m <sup>3</sup> /j. Prise d'eau flottante ; canalisation de liaison ; exhaure Station de production d'eau potable 3 000 m <sup>3</sup> /h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délai consommé : 90.21 %</li> <li>• État d'avancement : 56 % (Commande 67 % ; Travaux de Génie Civil 57 % ; Montage mécanique et électrique 0%)</li> </ul>	<b>Réception des équipements sur le chantier</b> : Prise flottante ; Groupe électropompe station d'exhaure et reprise ; Conduite PRV DN 1100 et DN 700 ; Vanne et robinetterie ; les

Travaux à exécuter	Réalizations	Observations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de décaissement : 43 % (y compris l'Avance de démarrage)</li> </ul>	transformateurs ; Tuyauterie de la salle de reprise et de la station exhaure ; les antis bélier ; Lamelles
<p>Fourniture et pose de conduite de réseau de distribution, réhabilitation du réseau et installation de bornes fontaines t2, renforcement de la station de pompage de Missira (ETAGE POINT-G), fourniture et pose de conduites de refoulement vers Point G</p> <p><b>Lot 1</b> : Réalisation de 62,968 km réseaux de distribution dans la Commune II.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délai consommé : 27,27%</li> <li>• Avancement : l'ensembles des conduites PVC a été livré et réceptionné sur site</li> <li>• Décaissement : 20 % (Facture d'avance de démarrage)</li> </ul>	
<p>Fourniture et pose de conduite de réseau de distribution, réhabilitation du réseau et installation de bornes fontaines, renforcement de la station de pompage de Missira (ETAGE POINT-G), fourniture et pose de conduites de refoulement vers Point G</p> <p><b>Lot 2</b> : Réalisation de 54 km Réseaux de distribution dans la Commune III, de la Conduite de Refoulement (1,20 Km), du château de Point G et de Renforcement de la Station de Pompage de Missira (Etage Point G)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délai consommé : 27,27%</li> <li>• Avancement : l'ensembles des conduites PVC a été livré et réceptionné sur site</li> <li>• Décaissement : 20 % (Facture d'avance de démarrage)</li> </ul>	
<p>Fourniture et pose de conduite de réseau de distribution, réhabilitation du réseau et installation de bornes fontaines, renforcement de la station de pompage de Missira (ETAGE POINT-G), fourniture et pose de conduites de refoulement vers Point G</p> <p><b>Lot 3</b> : Réalisation de 176 km de réseaux de distribution dans les</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délai consommé : 27,27%</li> <li>• Avancement : l'ensembles des conduites PVC a été livré et réceptionné sur site</li> <li>• Décaissement : 20 % (Facture d'avance de démarrage)</li> </ul>	

Travaux à exécuter	Réalizations	Observations
<i>Communes IV, Dogodouma et Mandé</i>		
<p>Renforcement du système d'alimentation en eau potable et d'assainissement de la ville de Tombouctou I II &amp; III</p> <p><i>Lot 1 : Travaux de renforcement de la production d'eau pour la ville de Tombouctou</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avance de démarrage de 30% a été payée le 22/12/2023.</li> <li>• La mise en place des dossiers techniques et administratifs sont en cours d'élaboration.</li> </ul>	
<p>Renforcement du système d'alimentation en eau potable et d'assainissement de la ville de Tombouctou I II &amp; III</p> <p><i>Lot 2 : Travaux de renforcement de la distribution d'eau pour la ville de Tombouctou</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avance de démarrage de 30% a été payée le 22/12/2023.</li> <li>• La mise en place des dossiers techniques et administratifs sont en cours d'élaboration.</li> </ul>	
<p>Acquisition de trois (03) véhicules 4x4 dont deux (02) de type pick-up double cabine et un (01) de type station wagon</p>	<p>La réception provisoire de deux Pickup doubles cabines et un 4x4 station wagon a eu lieu à la SOMAPEP-SA le 31/07/23.</p>	
<p>Fourniture de 9 765 kits de branchement y compris les compteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DAO a été publié sur le journal ESSOR le 27 septembre 2023, Dépôt des offres le 14 novembre 2023</li> <li>• Rapport d'évaluation envoyé à la BOAD le 28/11/2023</li> </ul>	
<p>Acquisition de deux (02) véhicules 4x4 station wagon SUV</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délai consommé : 100 %</li> <li>• Décaissement : 0% (Facture d'avance de démarrage en attente)</li> </ul>	<p>Suite à des problèmes liés acquisition du titre d'exonérations les véhicule n'ont pas pu être livré.</p>
<p>Acquisition de 7 125 kits et 7 125 compteurs et Travaux de réalisation de 7 125 branchements</p>	<p>Demande de révision de prix lancée le 06 décembre 2023</p>	

### 1.1.3. Bilan des activités de la SOMAGEP-SA

La SOMAGEP-S.A. est une Société Anonyme d'Etat avec Conseil d'Administration créée en août 2010. Elle a repris les activités d'exploitation de l'eau potable précédemment assurées par EDM-S.A.

- Capital social : 2 milliards de Francs CFA
- Actionnaire : Etat malien (100%)
- Nombre de localités desservies : 78

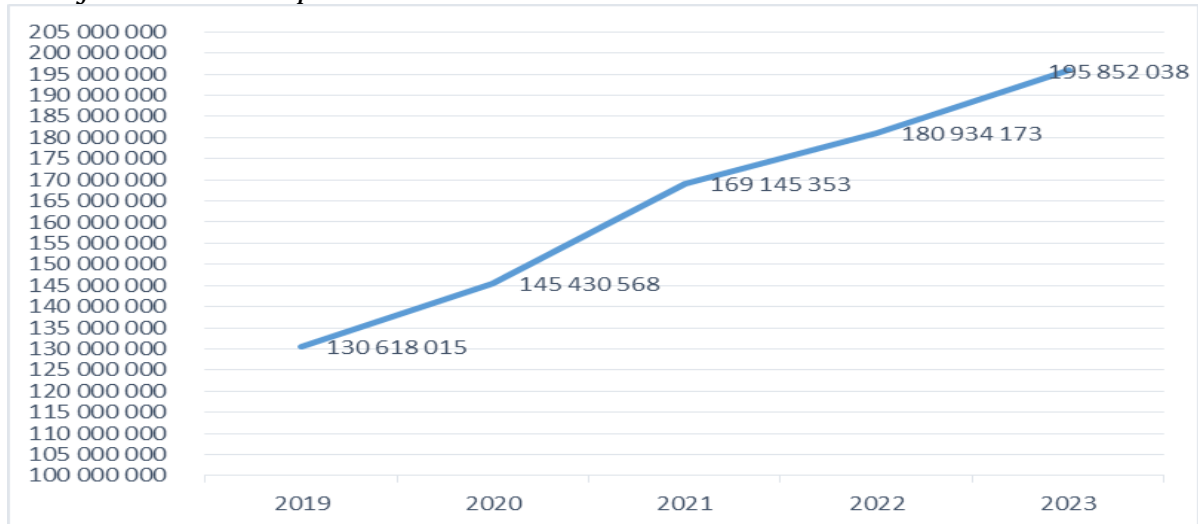
Le bilan 2023 des activités de la SOMAGEP-SA dans le domaine de l'hydraulique urbaine est le suivant :

#### 3.1.1 Production d'eau de la SOMAGEP-S.A.

##### ↳ Production d'eau de l'ensemble de la SOMAGEP

La production de l'ensemble SOMAGEP-SA est de 195,852 millions de m<sup>3</sup> en 2023, en augmentation de 8,24% par rapport à celle de 2022 (180,934 millions de m<sup>3</sup>).

Figure 2:Évolution de la production d'eau de l'ensemble de la SOMAGEP SA



Source : rapport annuel 2023 SOMAGEP SA

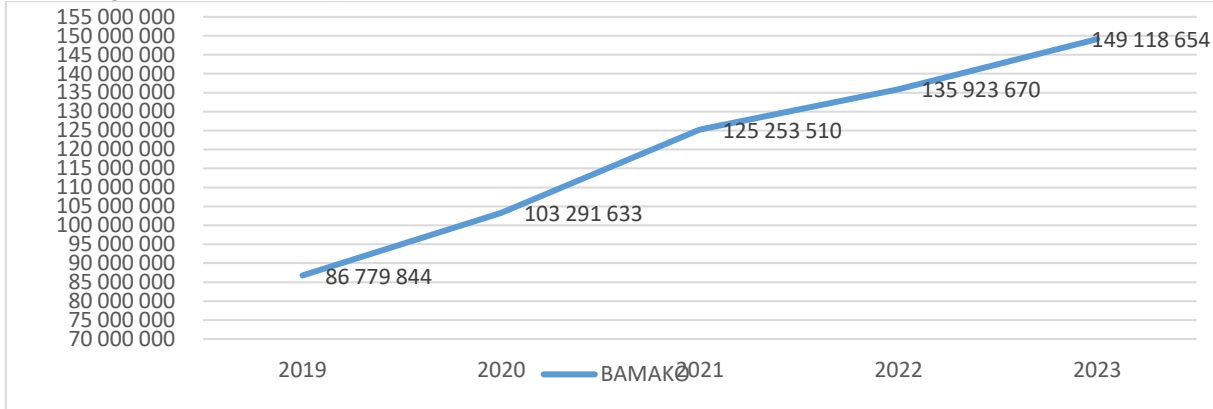
##### ↳ Production d'eau de Bamako

Le système d'alimentation en eau potable de la ville de Bamako est composé de huit unités de production d'une capacité nominale cumulée de 474 900 m<sup>3</sup> /jour. Il s'agit de :

1. la station de Kabala (288 000 m<sup>3</sup> /j) ;
2. la station de Djicoroni Para (136 000 m<sup>3</sup> /j) ;
3. les forages de la Zone aéroportuaire (2 560 m<sup>3</sup> /j) ;
4. les stations compactes de potabilisation d'eau (SCP) de Magnambougou (18 000 m<sup>3</sup> /j) ;
5. les stations compactes de Missabougou (12 000 m<sup>3</sup> /j) ;
6. les stations compactes de Kalaban-coro (18 500 m<sup>3</sup> /j) ;
7. la station compacte de Kalabambougou (12 000 m<sup>3</sup> /j) ;
8. les forages de Kati (4 740 m<sup>3</sup> /j) ;
9. les forages de Sénou (2 160 m<sup>3</sup>/j) et les forages de la Rive Gauche (2 005 m<sup>3</sup> /j) ;
10. et le forage des 1 008 logements (2 400 m<sup>3</sup> /j).

La production d'eau à Bamako a été de 149,119 millions de m<sup>3</sup> en 2023, en augmentation de 9,71% par rapport à 2022 (135,924 millions de m<sup>3</sup>). Cette croissance est obtenue essentiellement grâce à l'accroissement de la demande.

Figure 3:Évolution de la production d'eau à Bamako de la SOMAGEP SA



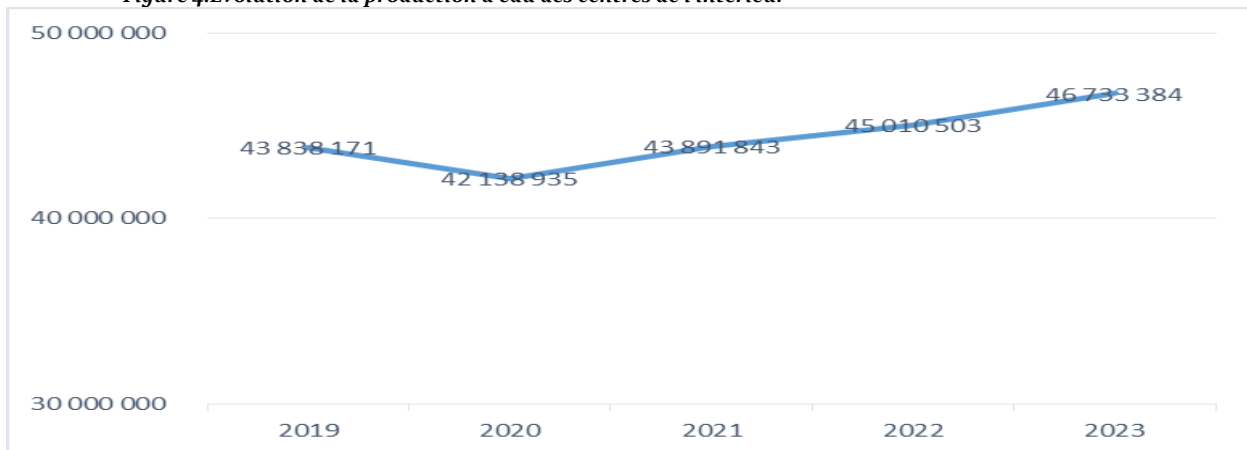
Source : rapport annuel 2023 SOMAGEP SA

#### ↳ Production d'eau des centres de l'intérieur

La production d'eau de l'ensemble des centres de l'intérieur a été de 46,733 millions de m<sup>3</sup> en 2023, en augmentation de 3,83% par rapport à 2022 (45,011 millions de m<sup>3</sup>).

Cette hausse de production enregistrée par rapport à l'année 2023 dans tous les centres a été obtenue grâce à l'accroissement de la demande et la mise en service des nouveaux ouvrages de traitement sur financement de la Banque Mondiale.

Figure 4:Évolution de la production d'eau des centres de l'intérieur



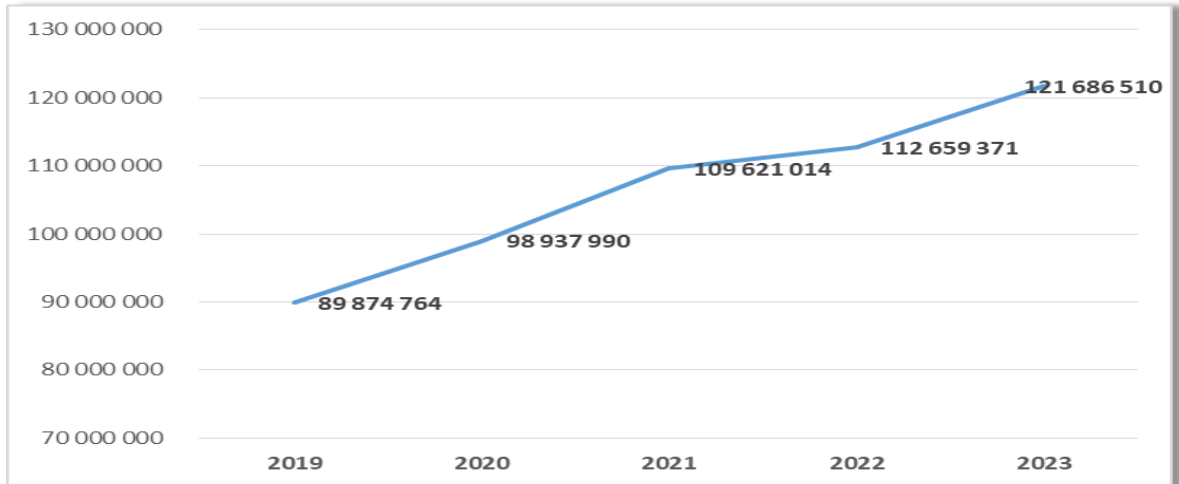
Source : rapport annuel 2023 SOMAGEP SA

### 3.1.2 Ventes d'eau de la SOMAGEP-S.A.

#### ↳ Vente d'eau de l'ensemble de la SOMAGEP

La quantité d'eau facturée pour l'ensemble SOMAGEP-SA en 2023 a été de 121,687 millions de m<sup>3</sup>. Elle est en hausse de 8,01% par rapport à 2022 (112,659 millions m<sup>3</sup>).

Figure 5: Evolution des ventes d'eau de la SOMAGEP SA



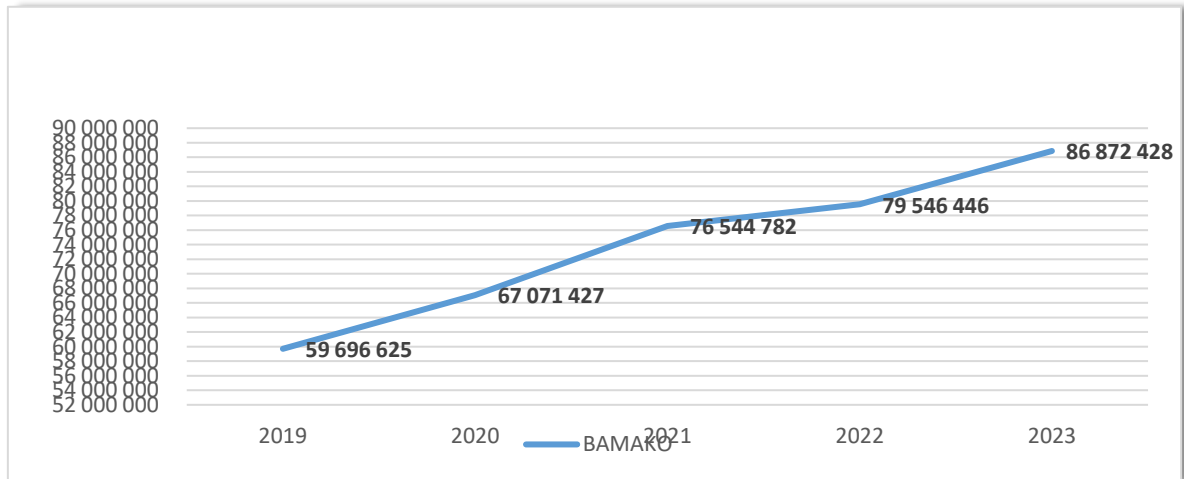
Source : rapport annuel 2023 SOMAGEP SA

### ↳ Vente d'eau de Bamako

La quantité d'eau facturée à Bamako en 2023 a été de 86,872 millions de m<sup>3</sup>, en hausse de 9,21% par rapport à 2022 (79,546 millions de m<sup>3</sup>).

Ces ventes ont représenté près de 71,39% de la quantité totale d'eau facturée sur l'ensemble SOMAGEP-SA.

Figure 6: Evolution des ventes d'eau de Bamako



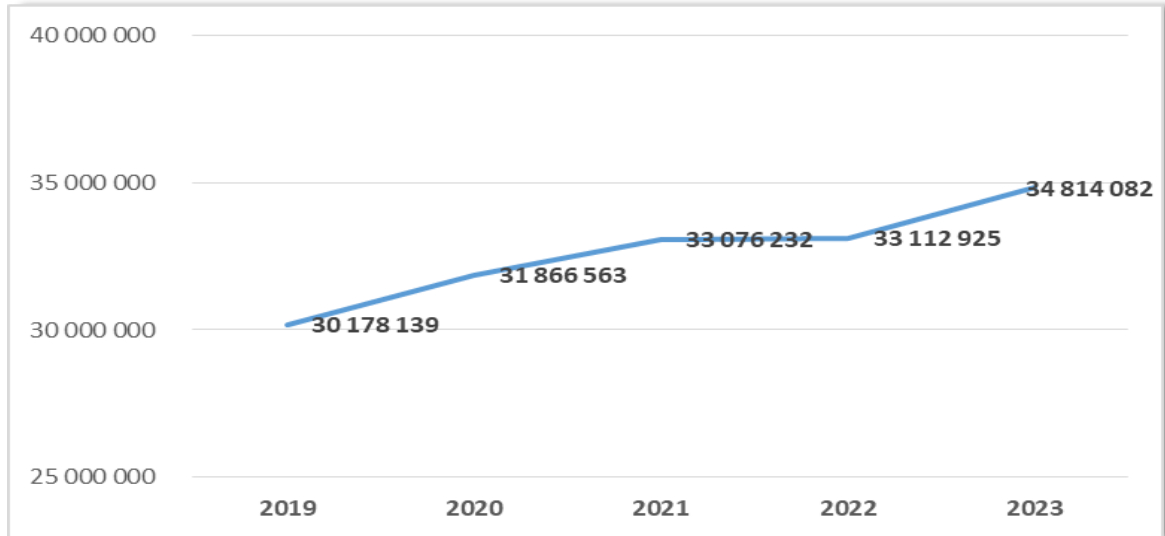
Source : rapport annuel 2023 SOMAGEP SA

### ↳ Vente d'eau des centres de l'intérieur

La quantité d'eau facturée pour l'ensemble des Centres de l'Intérieur en 2023 a été de 34,814 millions de m<sup>3</sup>, en hausse de 5,14% par rapport à 2022 (33,113 millions de m<sup>3</sup>).

Ces ventes ont représenté près de 28,61% de la quantité totale d'eau facturée dans le périmètre SOMAGEP-SA.

Figure 7: Evolution des ventes d'eau des centres de l'intérieur



Source : rapport annuel 2023 SOMAGEP SA

### 3.1.3 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total à fin décembre 2023 est de 38,235 milliards de Francs CFA. Ses principales composantes sont essentiellement les ventes d'eau potable pour 33,344 milliards de Francs CFA, les travaux remboursables pour 1,783 milliards de Francs CFA et les locations et entretiens des compteurs pour 3,014 milliards de Francs CFA en 2023.

Ce chiffre d'affaires est en augmentation de 9,76% par rapport à 2022 (34,836 milliards de FCFA).

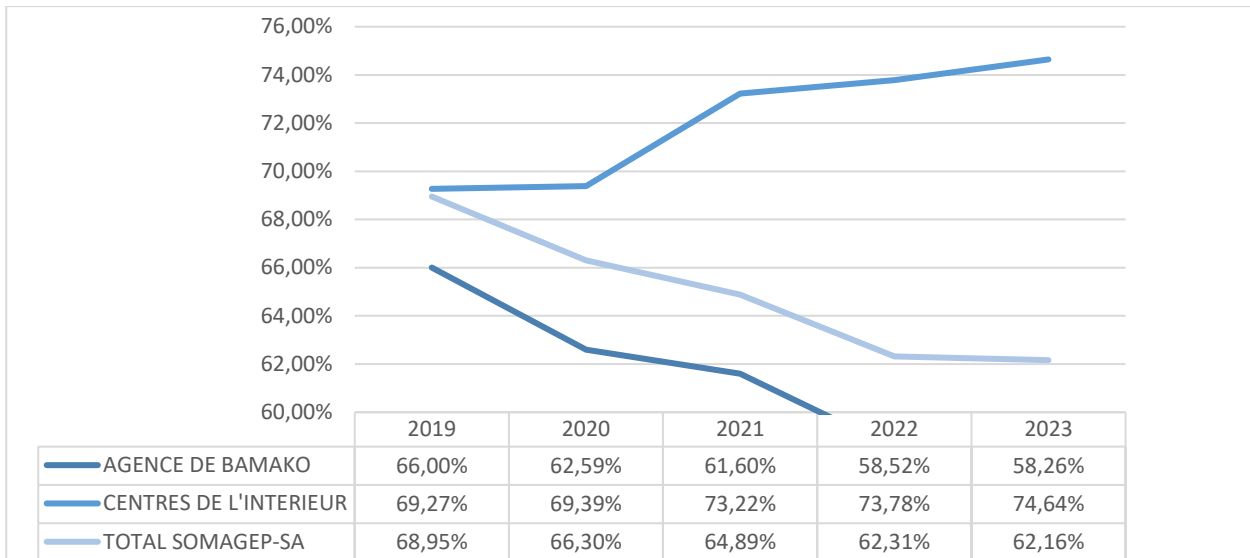
### 3.1.4 Le rendement du réseau

Les rendements du réseau d'eau sont de 58,26% pour Bamako, 74,64% pour les centres de l'intérieur et 62,16% pour l'ensemble SOMAGEP-SA en 2023 en baisse de 0,15 points par rapport à sa valeur de 2022 (62,31%). Cette baisse s'explique par :

- les nombreuses fuites et au temps mis pour leur prise en charge ;
- les compteurs non retrouvés ;
- les compteurs facturés en location et entretien ;
- les débordements de réservoirs.

Ce rendement est calculé sur 12 mois sur la base de l'eau facturée sur l'eau produite pour la période se terminant au 31 décembre 2023.

Figure 8: Evolution des rendements du réseau



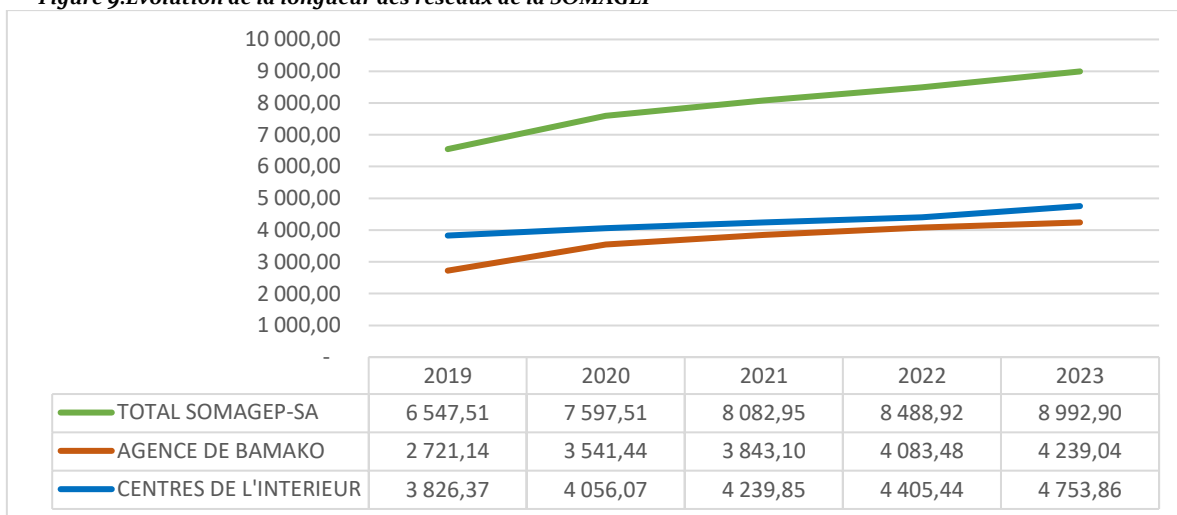
Source : rapport annuel 2023 SOMAGEP SA

### 3.1.5 La longueur des réseaux

La longueur totale des réseaux en 2023 est de 8 992,90 km de réseau, soit une augmentation de 5,9% par rapport à 2022 (8 488,92 km). La longueur des réseaux est de 4 239,04 km et 4 753,86 km respectivement à Bamako (dont 1 373,14 km pour Kabala) et dans les centres de l'intérieur, soit une hausse respective de 3,81% et 7,9% par rapport à 2022.

Il est à signaler que les longueurs de réseaux des nouveaux centres urbains ont été intégrées dans le calcul de la longueur totale des réseaux.

Figure 9: Evolution de la longueur des réseaux de la SOMAGEP



Source : rapport annuel 2023 SOMAGEP SA

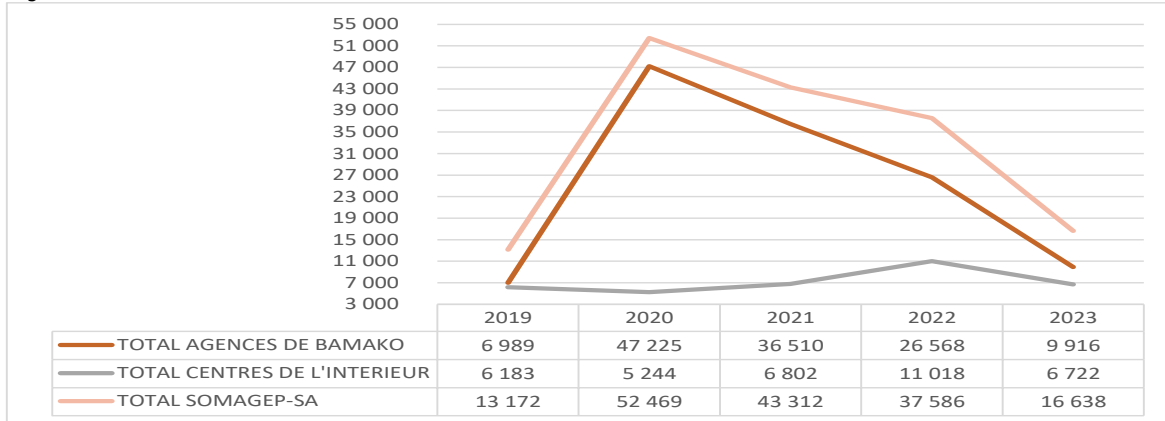
### 3.1.6 Gestion des abonnés

#### ↳ Nouveaux Branchements

Au niveau des Agences de Bamako, 9 916 (dont sociaux 1 948) branchements eau ont été réalisés en 2023 contre 26 568 (dont sociaux 22 448) en 2022, soit une baisse de 62,7%. Les centres de l'intérieur ont réalisé 6 722 (dont 629 sociaux) branchements en eau en 2023 contre 11 018 (dont 5 049 sociaux) en 2022, soit une baisse de 38,99%. A noter que le Programme des Branchements sociaux dans le cadre du projet de Kabala se poursuit à Bamako et dans les nouveaux centres.

Pour l'ensemble SOMAGEP-SA, le nombre de nouveaux branchements réalisés en eau en 2023 est de 16 638 contre 37 586 en 2022. Le nombre de nouveaux branchements est en baisse de 55,73% par rapport à l'année de 2022.

Figure 10: Evolution du nombre de nouveaux branchements de la SOMAGEP SA



Source : rapport annuel 2023 SOMAGEP SA

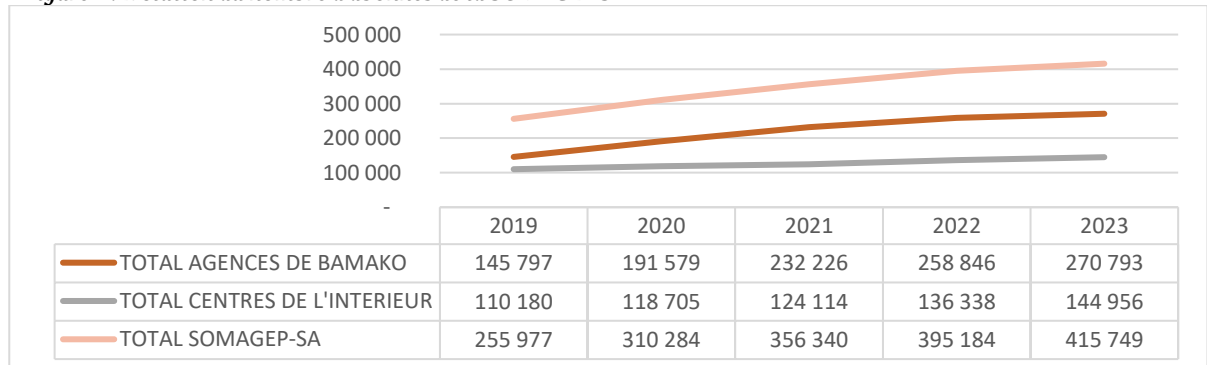
#### ↳ Nombre d'abonnés

Le nombre total d'abonnés eau au 31 décembre 2023 pour Bamako est de 270 793 contre 258 846 en 2022, soit une hausse de 4,62%.

Le nombre d'abonnés pour les centres de l'intérieur connaît une hausse de 6,32%, soit 144 956 en 2023 contre 136 338 en 2022.

Le nombre total d'abonnés eau de la SOMAGEP-SA au 31 décembre 2023 est de 415 749 contre 395 184 en 2022, soit une augmentation de 5,20%.

Figure 11: Evolution du nombre d'abonnés de la SOMAGEP SA



Source : rapport annuel 2023 SOMAGEP SA

#### 1.1.4. Bilan des activités du Laboratoire National des Eaux

La qualité de l'eau est la troisième cible de l'ODD 6 qui vise à « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau d'ici 2030 ».

L'atteinte de cet objectif au Mali, interpelle véritablement le LNE dans la réalisation de ses missions. Ainsi, le présent rapport fait le point de l'exécution des activités réalisées par le LNE du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 suivant le programme établi qui porte essentiellement sur la consolidation des acquis de l'année 2022 en matière de :

- suivi, de contrôle et de connaissance sur la qualité des ressources en eau au Mali ;
- renforcement des capacités techniques, humaines et financières du LNE et de ses antennes régionales ;
- communication, appui-conseil aux collectivités sur la qualité des ressources en eau ;
- renforcement du partenariat public et privé.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, le Laboratoire National des Eaux et ses Antennes ont effectué des missions d'échantillonnage dans les différentes régions du pays.

Tableau 10: Evolution des analyses effectuées

Type d'analyse	2022	2023	Taux d'évolution (%)
Analyses physico chimiques	6 451	6 179	-4,22
Analyses bactériologiques	4 445	4 767	7,24
Analyses sédimentologiques	341	415	21,70
<b>TOTAL</b>	<b>11 237</b>	<b>11 361</b>	<b>1,10</b>

Source : rapport annuel 2023 LNE

Tableau 11: Prélèvements d'eau

Nature des PE prélevés	2022	2023	Taux d'évolution (%)
Eaux de forages	4 141	4 227	2,08
Eaux de puits	124	322	159,68
Eaux de surface	3 694	3 946	6,82
Eaux de rejet	47	71	51,06
Autres types	108	125	15,74
<b>TOTAL</b>	<b>8 114</b>	<b>8 691</b>	<b>7,11</b>

Source : rapport annuel 2023 LNE

**Commentaire** : Au total 8 691 échantillons d'eau ont été prélevés et analysés durant l'année 2023 contre 8 114 en 2022, soit une progression de 7,11%. Les autres types de point d'eau concernent les eaux de piscines.

Le nombre total des analyses effectuées est en progression de 1,10% sur la période 2022-2023 (passant de 11 237 à 11 361).

Tableau 12: Conformité du PH des analyses

Résultat	Nombre	Taux (%)
Conforme	5 228	97,59
Non conforme	129	2,41
<b>TOTAL</b>	<b>5 357</b>	<b>100</b>

Source : rapport annuel 2023 LNE

**Commentaire** : Sur 5 357 analyses effectuées, 129 sont non conformes, soit 2,41%. Les conformités sont relatives aux directives de l'OMS et aux normes maliennes de l'eau potable.

Tableau 13: Conformité en nitrates des analyses

Résultat	Nombre	Taux (%)
Conforme	3 926	92,64
Non conforme	312	7,36
<b>TOTAL</b>	<b>4 238</b>	<b>100</b>

Source : Rapport annuel 2023 LNE

**Commentaire** : Sur 4 238 analyses effectuées, 312 sont non conformes, soit 7,36%. La teneur en nitrates des échantillons non-conformes est supérieure à la valeur limite fixée à 50 mg/L par la norme malienne relative à la qualité de l'eau potable.

Tableau 14: Conformité en Cyanure des analyses

Résultat	Nombre	Taux (%)
Conforme	558	98,24
Non conforme	10	1,76
<b>TOTAL</b>	<b>568</b>	<b>100</b>

Source : Rapport annuel 2023 LNE

**Commentaire** : Sur 568 analyses effectuées, 10 sont non conformes, soit 1,76%. La présence des cyanures peut être d'origine anthropique (rejet d'effluents, les industries et l'agriculture, etc.).

Tableau 15: Conformité en Arsenic des analyses

Résultat	Nombre	Taux
Conforme	707	90,06
Non conforme	78	9,94
<b>TOTAL</b>	<b>785</b>	<b>100</b>

Source : Rapport annuel 2023 LNE

**Commentaire** : Sur 785 analyses effectuées, 78 sont non conformes, soit 9,94%.

Tableau 16 : Conformité des analyses bactériologiques

Résultat	Nombre	Taux
Conforme	4 208	93,91
Non conforme	273	6,09
<b>TOTAL</b>	<b>4 481</b>	<b>100</b>

Source : Rapport annuel 2023 LNE

**Commentaire** : Sur 4 481 analyses effectuées, 273 sont non conformes, soit 6,09%. La contamination peut être due à l'infiltration et au manque d'hygiène autour des points d'eau.

## 1.2. SOUS SECTEUR ENVIRONNEMENT

### 1.2.1. La Politique Nationale de Protection de l'Environnement et la Politique Nationale sur les Changements Climatiques

L'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) a pour missions d'assurer la coordination de la mise en œuvre de ces deux (02) Politiques et de veiller à l'intégration des dimensions environnementale et changement climatique dans toutes les politiques de développement du pays. Conformément à ses missions, le bilan des activités par objectif stratégique est le suivant :

- ✓ **OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement, la lutte contre la désertification, les changements climatiques et le développement durable à travers l'élaboration des modules, des supports d'information, d'éducation et de communication, les sessions de formation, d'information et de sensibilisation**

Tableau 17 : Bilan de l'OS 1 de l'AEDD

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalisations
OS <sub>1</sub> : Promouvoir la communication sur les questions environnementales et rendre lisible l'action de l'AEDD à travers une communication de proximité	Organisation de la 24 <sup>ème</sup> édition de la quinzaine de l'environnement	La 24 <sup>ème</sup> édition de la Quinzaine de l'Environnement a été organisée du 05 au 17 juin 2023 à Koutiala, Bamako et dans les régions autour de deux thèmes : - journée mondiale de l'environnement : « Des Solutions Durables à la Pollution Plastique » - journée internationale de lutte contre la désertification et la sécheresse : « Femme, Sa Terre, Ses Droits ».
	Réalisation de campagnes de sensibilisation du public sur les changements climatiques	02 sessions tenues : - le 19 octobre 2023, à l'intention de la société civile, des organisations de femmes et de jeunes à Kangaba ; - du 30 au 31 octobre 2023, à l'intention des organisations faitières féminines, des collectivités locales et des organisations paysannes de femmes/filles membres de CAD Mali à Nonsombougou.
	Production de magazines TV	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières
OS <sub>2</sub> : Elaborer des supports de sensibilisation et d'information	Conception et diffusion des dépliants, des agendas, des affiches,	3 000 supports conçus et diffusés par : Projet sécurité climatique - 04 kakemonos ; - 44 porte-documents ;

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalizations
(magazine, audio, TV, revues, articles de presse, spot audio, TV, bandes annonces, sketches, films, créations artistiques)	des kakemonos, calendriers, blocs-notes, Clés USB, stylos, portes clés sur l'AEDD et ses projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 06 banderoles ;</li> <li>- 51 cartables ;</li> </ul> Projet Quatrième Communication Nationale <ul style="list-style-type: none"> <li>- 05 Kakemonos ;</li> <li>- 40 cartables.</li> </ul> Convention AEDD/AER <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 affiches AEDD</li> <li>- 2 800 sacs biodégradables.</li> </ul>
	Animation et entretien du site web de l'AEDD et de ses projets	02 sites ont été animés et entretenus : <ul style="list-style-type: none"> <li>- site web AEDD ;</li> <li>- site web Fonds Climat Mali.</li> </ul>
	Production et diffusion du magazine « NotrEnvironnement »	02 numéros conçus : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Magazine n° 48, édition spéciale sur le Fonds Climat Mali, a été conçu mais non édité ;</li> <li>- Magazine n° 49, édition spéciale sur la 24ème édition de la Quinzaine de l'Environnement Koutiala 2023, a été édité.</li> </ul> Les 02 autres magazines n'ont pas été produits pour insuffisance de ressources financières.
Edition du rapport national 2018-2020 sur l'état de l'environnement		Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières.
OS 3 : Elaborer et mettre en œuvre des plans de renforcement des capacités	Formation des structures et des Collectivités territoriales sur la Contribution Déterminée au niveau National et le développement durable	15 sessions réalisées : <ul style="list-style-type: none"> <li>05 sessions auprès de la société civile et du secteur privé :</li> <li>- le 15 septembre 2023, le Réseau des Femmes sur les Droits Environnementaux (REFEDE) à la maison des Aînés ;</li> <li>- le 21 septembre 2023, le Secrétariat de Concertation des ONG (SECO-ONG) au centre du secteur privé ;</li> <li>- le 26 septembre 2023, la Coordination des Associations et ONG féminines (CAFO) à la maison des Aînés ;</li> <li>- le 29 septembre 2023, le Réseau Climat et Développement (RC&amp;D) au Centre du Secteur Privé ;</li> <li>10 sessions réalisées auprès des Collectivités territoriales :</li> <li>- du 20 août au 02 septembre 2023 Kokofata, Kroukoto, Kolokani, Ouelessébougou et Wassoullou Ballé ;</li> </ul>

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalizations
		- du 24 octobre au 06 novembre 2023 Kemeni, San, Nampé, Niéna et Kolondiéba.
	Formation des membres du Comité de suivi du LoCAL sur l'outil « Adaptation aux Changements Climatiques de l'Agriculture et des Forêts » (ACCAF) développé par l'UNCDF	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières
	Formation sur l'utilisation du portail MRV des actions climatiques	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières
	Formation de cadres de la BNDA et BDM sur les politiques genres et mesures de sauvegarde environnementales et sociales du Fonds Vert pour le Climat	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières
	Formation sur les mécanismes d'accès aux ressources du Fonds vert Climat au niveau de quatre (4) antennes locales de l'ANICT	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières
	Formation en modélisation macroéconomique intégrant le climat	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières
	Formation des structures techniques et des Collectivités territoriales sur la Contribution	07 ateliers tenus sur la CDN révisée (12 janvier 2022 à Ségou ;13 janvier 2022 au HCC à Bamako ;14 janvier 2022 à Sikasso ;16 janvier 2022 à Mopti ;18 janvier 2022 à Kayes ;21 janvier 2022 à Koulikoro ;08 février 2022 au gouvernorat du District de Bamako).

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalizations
	Déterminée au niveau National (CDN) et le Développement Durable (DD)	
	Formation des équipes d'inventaires des Gaz à Effet de Serre (GES) sur l'Inventaire des GES	01 atelier tenu : - du 11 au 15 septembre 2023 : formation de 40 experts membres des Groupes techniques de travail de la quatrième communication nationale sur le calcul des Gaz à Effet de Serre (GES), conformément aux lignes directrices de 2006 du GIEC
	Formation des cadres du Secrétariat Technique-FCM, de l'AEDD et autres acteurs en Communication environnementale, GAR et suivi évaluation et en planification stratégique	Activité non réalisée compte tenu des difficultés liées à la gouvernance du FCM
	Formation des Points Focaux du SNGIE sur l'utilisation de la base de données reconfigurée	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières
	Formation sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques	Activité non réalisée compte tenu des difficultés liées à la gouvernance du FCM.
	Formation des proposant sur le canevas de montage des projets/programmes du Fonds Climat Mali	Activité non réalisée compte tenu des difficultés liées à la gouvernance du FCM.

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalisations
	Formation des agriculteurs et des éleveurs sur les bonnes pratiques de gestion durable des paysages	Activité non réalisée compte tenu du démarrage tardif du projet.

Source : rapport annuel 2023 AEDD

- ✓ **OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : Suivre les mécanismes financiers et la mobilisation des financements concernant la protection de l'environnement, la lutte contre la désertification, les changements climatiques et le développement durable**

Tableau 18 : Bilan de l'OS 2 de l'AEDD

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalisations
OS 4 : Suivre les mécanismes financiers pour la protection de l'environnement et le Développement Durable	Conception et mise en place d'un système de suivi des financements (MRV financement)	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières.
OS 5 : Mobiliser les ressources financières pour assurer la Coordination de la mise en œuvre de la PNPE	Analyse des lacunes institutionnelles de la BDM par rapport aux normes fiduciaires du Fonds Vert Climat et aux exigences de l'accréditation sur les politiques genres et mesures de sauvegarde environnementales et sociales.	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières.

Élaboration d'un plan personnalisé de préparation et de soutien à la BDM, BNDA afin de combler les lacunes relatives aux normes fiduciaires du Fonds Vert pour le Climat	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières.
Accréditation de l'AEDD au Fonds d'Adaptation	L'ensemble des documents exigés ont été envoyés au Secrétariat du Fonds d'Adaptation (FA) et téléchargés sur la Plateforme. Les échanges se poursuivent avec le Secrétariat sur les documents envoyés.
Mobilisation de ressources auprès des mécanismes financiers (FVC, FEM, FA, FCM)	3 079 169 USD mobilisés : - ICAT : 169 110 USD ; - Readiness MLRS006 : 535 059 USD ; - Rapport Biennal (BTR) : 600 000 USD ; - Initiative Méthane : 175 000 USD ; - CDN phase 2 : 700 000 USD ; - LTS : 300 000 USD ; - Stratégie Biodiversité et son plan d'actions (DGEF) : 300 000 USD ; - Plan de financement de la Stratégie Biodiversité : 300 000 USD.
Organisation du dialogue national FEM8	Activité non réalisée suite au report demandé par le Secrétariat du FEM.
Tenue de la 2ème session de la TROÏKA du FCM	Activité non réalisée à cause des difficultés liées à la gouvernance du FCM.
Analyse des projets et programmes soumis au financement du FCM	Activité non réalisée à cause des difficultés liées à la gouvernance du FCM.
Adoption des textes du projet de loi portant création du FCM	Projets de textes portant création du FCM disponibles.

--	--	--

Source : rapport annuel 2023 AEDD

- ✓ **OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : Assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des Conventions, Accords et Traités (CAT) internationaux ratifiés par le Mali en matière d'environnement, de lutte contre la désertification, des changements climatiques et du développement durable**

Tableau 19 : Bilan de l'OS 3 de l'AEDD

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalisations
OS6 : Assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME)	Organisation des réunions des Points Focaux des AME	04 réunions tenues à l'AEDD : - le 13 avril 2023 ; - le 13 juillet 2023 ; - le 12 octobre 2023 ;  NB : la 04ème réunion a été tenue le 15 mars 2024.
	Organisation des réunions du comité national sur les changements climatiques	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières
	Elaboration du rapport national annuel de mise en œuvre des CAT	Rapport provisoire disponible.
	Actualisation de recueils des textes internationaux et nationaux dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières.

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalizations
	Suivi de l'adoption de la loi portant code de l'environnement	- 05 octobre 2023, tenue d'une RI sur le document.
	Organisation des réunions du comité de suivi de la mise en œuvre de la CDN	03 réunions tenues : - le 31 mars 2023 sur la planification de la seconde phase du projet d'appui à la mise en œuvre de la CDN ; - le 19 mai 2023 sur l'atelier de validation (feuille de route, plan d'investissement) ; - le 07 août 2023 sur la 2ème Session du Comité de Pilotage du projet CDN phase 2.
OS 7 : Préparer la participation malienne aux réunions internationales relatives aux AME	Organisation des réunions préparatoires des COP et rencontres internationales	05 réunions préparatoires tenues sur la participation du Mali à la COP 28 : -16 octobre 2023 au cabinet MEADD ; - 20 octobre 2023 au cabinet MEADD ; - 27 octobre 2023 au cabinet MEADD ; - 06 novembre 2023 au cabinet MEADD ; - 21 novembre 2023 au Centre de Formation des Collectivités Territoriales ; - 01 réunion préparatoire tenue sur la participation du Mali à la COP des Conventions de Bâle, Rotterdam, Stockholm (BRS), le 27 avril 2023 à l'AEDD. Les autres réunions préparatoires n'ont pas été tenues pour insuffisance de ressources financières.
	Participation aux Conférences des Parties des conventions	02 participations : - du 01er au 12 mai 2023, participation à la COP BRS à Genève en Suisse ; - du 30 novembre au 12 décembre 2023, à la COP28 de Doubaï aux Emirats Arabes Unis
	Organisation des ateliers de restitution des COP et rencontres internationales	01 atelier tenu : - 09 juin 2023, restitution des résultats de la participation du Mali à la COP 27 sur les CC à Sharm El Sheikh en Egypte. Les deux (02) autres ateliers de restitution n'ont pas été tenus pour insuffisance de ressources financières.

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalisations
OS 8 : Développer les partenariats et actions internationales	Mise en œuvre des protocoles de collaboration avec d'autres partenaires	08 protocoles ont été mis en œuvre : -UNCDF, MERIT, AER, UNOPS, ONU femmes, PNUD, NDC PARTNERSHIP, IER. -NB : deux (02) autres protocoles ont été signés mais leur mise en œuvre n'a pas commencé : OIM. Save the children.

Source : rapport annuel 2023 AEDD

- ✓ **OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : Contribuer à la prise en compte de la dimension environnementale dans la conception des programmes et projets de développement et des schémas d'aménagement du territoire à travers l'élaboration des guides de cohérence des actions environnementales, l'appui conseil aux Collectivités Territoriales**

Tableau 20 : Bilan de l'OS 4 de l'AEDD

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalisations
OS 9 : Prendre en compte la dimension environnementale dans les politiques, programmes et projets	Analyse des PDESC des régions de Kayes, Koulikoro et Mopti pour la prise en compte des ODD	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières.
	Intégration de l'environnement et du développement durable dans les PDESC	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières.
	Suivi des procédures d'Evaluation Environnementale Stratégique	04 réunions tenues : -16 mai 2023, consultation avec les parties prenantes sur l'EES du PNIP 2 à l'AEDD ; -17 au 19 mai 2023, validation du rapport sur l'EES du PNIP 2 à l'AEDD. -16 au 17 février 2023, consultation avec les parties prenantes sur l'EES du PDIDBS ; -22 août 2023, validation du rapport de l'EES du PDIDBS.

Source : rapport annuel 2023 AEDD

✓ **OBJECTIF STRATEGIQUE 5 : Elaborer le Rapport National sur l'état de l'environnement**

Tableau 21 : Bilan de l'OS 5 de l'AEDD

Objectifs spécifiques	Programmations	Résultats
OS 10 : Elaborer le rapport national sur l'état de l'environnement	Restitution du rapport 2018-2020 sur l'état de l'environnement	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières.
	Elaboration du rapport 2021-2023 sur l'état de l'environnement	04 rapports thématiques élaborés : - Environnement socio-économique ; - Milieux naturels ; - Cadre de vie ; - Gouvernance environnementale. La finalisation du rapport 2021-2023 est en cours.

Source : rapport annuel 2023 AEDD

✓ **OBJECTIF STRATEGIQUE 6 : Suivre la mise en œuvre des recommandations formulées par le Conseil National de l'Environnement**

Tableau 22 : Bilan de l'OS 6 de l'AEDD

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalisations
OS 11 : Organiser les réunions du Conseil National de l'Environnement (CNE)	Organisation des réunions du CNE	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières

Source : rapport annuel 2023 AEDD

✓ **OBJECTIF STRATEGIQUE 7 : Collecter les données et produire des statistiques sur l'Environnement et le Développement Durable**

Tableau 23 : Bilan de l'OS 7 de l'AEDD

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalizations
OS 12 : Promouvoir un espace de dialogue et de coordination entre producteurs et utilisateurs de l'information environnementale et caractériser les besoins de l'utilisateur	Inventaire des GES dans les secteurs clés (Agriculture, l'utilisation des terres, CATF, Energie, les procédés industriels, la gestion des déchets)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des TDR ;</li> <li>- Recrutement d'un bureau d'étude ;</li> <li>- Production d'un rapport de démarrage.</li> </ul>
	Réalisation d'études visant à établir les facteurs locaux d'émission de GES dans les secteurs clés (Agriculture, sylviculture et énergie)	Signature d'un protocole d'accord de partenariat avec l'IER pour la réalisation des études.
	Reconfiguration de la base de données du SNGIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publication de la SMI ;</li> <li>- Analyse des offres.</li> </ul> NB : le marché a été infructueux.
	Élaboration de cartes régionales des risques climatiques et de la vulnérabilité	Activité non réalisée pour insuffisance de ressources financières.
	Mise à jour des circonstances nationales, des dispositions institutionnelles, des contraintes, des lacunes, des besoins et d'autres informations pertinentes	Etude réalisée  Rapport disponible.

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalizations
	Mise à jour des indicateurs du SNGIE	151 indicateurs mis à jour.
	Évaluation du potentiel d'atténuation dans les principaux secteurs de développement (énergie, Agriculture, transport, sylviculture, ...) et proposition de mesures de réduction des émissions conformément à la CDN	- Elaboration des TDR ;  NB : le processus de recrutement a été infructueux et l'activité reportée en 2024.
	Évaluation de l'état d'avancement des politiques et des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux national et local	- Elaboration des TDR - Publication de la SMI ; - Analyse des offres.  NB : le marché a été infructueux et l'activité reportée pour 2024.
	Évaluation approfondie de la vulnérabilité et de l'adaptation dans les secteurs socio-économiques clés	- Elaboration des TDR ; - Consultant recruté ; - 01 rapport de démarrage disponible.

Source : rapport annuel 2023 AEDD

- ✓ **OBJECTIF STRATEGIQUE 8 : Diffuser les résultats de la recherche sur la biotechnologie relative à la sauvegarde de l'environnement, la lutte contre la désertification ainsi qu'aux changements climatiques et au développement durable**

Tableau 24 : Bilan de l'OS 8 de l'AEDD

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalisations
-	Diffusion des résultats de la recherche biotechnologique sur les sites web de l'AEDD et du BCH	<p>Le Comité National de Biosécurité a évalué la demande d'autorisation pour les travaux de modification génétique sur les moustiques en milieux confinés dans le cadre de la lutte contre les maladies vectorielles.</p> <p>Les dispositions sont en cours pour la suite à donner à la demande par le MEADD.</p> <p>NB : En cas d'obtention d'autorisation, les résultats de l'étude seront périodiquement diffusés en 2024.</p>

Source : rapport annuel 2023 AEDD

- ✓ **OBJECTIF STRATEGIQUE 9 : Participer à la mise en œuvre des programmes du Plan d'Action Environnementale**

Tableau 25 : Bilan de l'OS 9 de l'AEDD

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalisations
OS 13 : Promouvoir, suivre et évaluer des programmes nationaux d'action environnementale sur l'aménagement du territoire, la gestion des ressources naturelles, la maîtrise des ressources en eau, l'amélioration	Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions de la PNPE	03 ateliers tenus : - du 11 au 12 juillet 2023 à Bamako ; - du 24 au 28 juillet 2023 à Kangaba ; - le 27 septembre 2023 à Bamako.
	Suivi, supervision et audits des activités des projets de l'AEDD	05 missions de suivi et 03 missions d'audits réalisées : 04 missions MERIT : - du 19 au 29 novembre 2023, Ségou et Kita ; - du 01 au 11 décembre 2023, Koulikoro et Bougouni. 01 mission Fonds Climat Mali, du 10 au 17 juillet 2023 à Tombouctou. 01 audit final du Projet BUR en novembre 2023 ; - 02 audits des Projets PNUD (QCN et CDN phase 2)

Objectifs spécifiques	Programmations	Réalizations
du cadre de vie, la gestion durable des terres et le développement des énergies renouvelables		<p>- du 30 janvier au 31 décembre 2023. NB : des missions de suivi du Fonds Climat Mali n'ont pas été réalisées pour des raisons liées à la gouvernance. NB : les missions de PACICC et de LoCAL pour insuffisance de ressources financières.</p>
	Adoption du Plan décennal de travail 2022 - 2031 de l'AEDD	Document de plan disponible.
OS <sub>14</sub> : Assurer la gestion et la coordination des projets et programmes de l'AEDD	Mise en œuvre des autres activités des projets et programmes de l'AEDD (FCM, PACICC, Construction siège de l'AEDD, QCN, Sécurité climatique, Readiness, BUR, LoCAL et MERIT)	<p>09 activités réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le 30 mars 2023, lancement du projet CDN phase 2 ;</li> <li>- le 08 juin 2023, lancement du Projet Sécurité Climatique couplé à la 1ère session du Comité de Pilotage ;</li> <li>- le 07 août 2023, tenue de la 2ème session du Comité de Pilotage de la CDN phase 2 ;</li> <li>- le 10 août 2023, lancement du Projet Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) ;</li> <li>- le 23 novembre 2023, tenue de la 2ème session ordinaire QCN ;</li> <li>- le 28 décembre 2023, tenue de la 2ème session du Comité de Pilotage du Projet Sécurité Climatique ;</li> <li>- l'acquisition de matériels bureautiques, informatiques (FCM, QCN et Sécurité Climatique).</li> </ul>
OS 15 : Assurer le fonctionnement de l'Agence	Organisation et tenue de sessions du Conseil d'Administration de l'AEDD	<p>01 session tenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le 02 mars 2023, la 13ème session ordinaire du Conseil d'Administration</li> </ul>

Source : rapport annuel 2023 AEDD

L'analyse de l'état d'exécution des activités programmées en 2023, révèle que sur une prévision de 59 tâches retenues :

- 16 tâches ont été réalisées, soit 27,11% ;
- 16 tâches sont en cours de réalisation, soit 27,11% ;
- et 27 tâches n'ont pas été réalisées, soit 45,76%.

### 1.2.2. La Politique Forestière Nationale

En 2023, les activités ont été exécutées conformément aux objectifs du Budget – Programme 2022-2023 et les différents résultats attendus y afférents, aux grandes orientations de la Politique Forestière Nationale, aux engagements relatifs aux différentes conventions ratifiées par le Pays, relevant de la DGEF et du Programme d'Actions du Gouvernement 2019- 2023.

#### 1.2.2.1. Programme 2.071 « Protection et Conservation de la Nature »

#### **Objectif 1 : Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques**

Les activités prévues en 2023 ont porté sur :

- la gestion des ressources forestières ;
- la gestion de la faune et son habitat ;
- les missions de contrôle de la gestion du domaine forestier et faunique ;
- la supervision et le contrôle technique des PGES et des EIES.

Les activités réalisées sont les suivantes :

- Loi N°2023-021 du 23 mai 2023 Portant ratification de l'ordonnance N°2023-006/PT-RM du 10 février 2023 Portant création de la Direction Générale des Eaux et Forêts ;
- Décret N°2023-0173/PT-RM du 16 mars 2023 Fixant le cadre organique de la Direction Générale des Eaux et Forêts ;
- Projet de décret portant création des services régionaux et subrégionaux de la Direction Générale des Eaux et Forêts ;
- Projet d'Arrêté fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des services régionaux et subrégionaux de la Direction Générale des Eaux et Forêts ;
- Edition 2023 du recueil de texte de l'administration des Eaux et Forêts du Mali ;
- Production des cartes de localisation de 150 communes d'intervention du Projet MERIT par Cercle ;
- Production des cartes d'occupation du sol de 150 communes d'intervention du Projet MERIT par Cercle ;
- Edition 2023 du répertoire des espèces forestières du Mali ;
- Edition 2023 du livre sur les mammifères, reptiles, oiseaux et insectes du Mali ;
- Elaboration et mise en place de 10 Conventions locales de gestion des ressources naturelles, dans les régions de Gao et de Nioro ;
- Réalisation de 39 séances de diffusion des textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des ressources forestières et fauniques et des aires protégées dont les bénéficiaires sont les Agents de la Structure, les Pépiniéristes/ producteurs et associations, les élus et les ONG ;

- Réalisation de 557 missions de diffusion de textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques ;
- Mise en place d'une unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages ;
- Réalisation de 3 068 missions de contrôle forestier et de lutte contre le braconnage ;
- Participation à l'analyse et à la validation de vingt-un (21) études d'Impacts Environnemental et Social (EIES).

### **Objectif 2 : Améliorer la couverture végétale**

Les activités réalisées sont les suivantes :

- élaboration de 26 plans d'aménagement et de gestion des Aires Protégées (AP), des massifs forestiers classés et/ou protégés et des réserves de faune ;
- mise en œuvre de 275 plans d'aménagement et de gestion des massifs forestiers protégés ;
- mise sous aménagement de 1 000 ha de forêts ;
- production de 18 673 253 plants, 5 395 noix de rônier et de doum, 98 842 Boutures d'Euphorbe ;
- reboisement de 7 368,86 ha ;
- ouverture de 69,6 km et entretien 24,9 Km de pare-feu et de pistes forestières ;
- enrichissement de 405,97 ha ;
- bornage de la forêt classée de Kékoro.

La Grande Muraille Verte a mené des actions conjointes de plantation d'Acacia senegal, Ficus djeda, réalisées à Nara, Nioro, Kati et Tabacoro/ Bamako.

### **Objectif 3 : Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique**

Les activités réalisées sont les suivantes :

- Implantation de 01 périmètre maraicher équipé de système d'adduction d'eau et construction de 01 unité de transformation et de stockage de produits maraichers (Ségou) ;
- Actualisation des données sur l'effectif des éléphants du Gourma qui s'élève à 316 individus) ;
- Restitution de la COP 15 tenue du 7 au 19 décembre 2022 à Montréal au Canada ;
- Participation à l'atelier d'évaluation à partir de l'Outil EMET sur la gestion de la Reserve de Biosphère des Eléphants du Gourma avec l'appui du programme PAPBio, l'UICN-PACO et l'ONG WildFondation ;
- Organisation de la Journée Internationale de la Diversité Biologique le 22 mai 2023 dont le Thème était « De l'accord à l'action : Reconstruire la biodiversité » dont les activités phares

sont : Message à la nation du Ministre de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable et la conférence débat à la Chaire UNESCO ;

- Participation à l'atelier Régional de lancement et d'appui technique des pays africains francophones du Projet Early Actions Support tenue du 18 au 21 juillet à Lomé (République du Togo) sur financement du FEM-PNUE ;
- Signature de l'Accord de financement du Projet Early Actions Support entre le PNUE et la Direction Générale des Eaux et Forêt pour des actions précoces et l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Biodiversité.

#### **Objectif 4 : Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité**

L'activité réalisée a porté sur l'organisation de sessions de formations regroupant plusieurs acteurs (exploitants forestiers, chasseurs, tradi-thérapeutes, écogardes, cadres et agents de la Direction Générale et Régionales des Eaux et Forêts) sur les thèmes :

- la reconnaissance et la remontée des informations sur les événements et les zoonoses liées à la faune sauvage ;
- la notification et le rapportage des événements sanitaires liés à la fièvre charbonneuse, la rage, la tuberculose, la fièvre de la vallée du Rift et la grippe aviaire.

Les capacités des acteurs ont été également renforcées avec :

- la dotation en équipements roulants pour la protection et la conservation des ressources forestières et fauniques ;
- l'achat de matériels militaires de protection individuels et collectifs (DGEF).

#### **1.2.2.2. Programme 3.004 : Aménagement et Protection de la Faune**

##### **Objectif 1 : Assurer une gestion durable de la faune et des Aires protégées**

Les activités réalisées sont les suivantes :

- l'ouverture de 69,6 km et entretien 24,9 Km de pare-feu et de pistes forestières ;
- la réalisation de 557 missions de diffusion de textes législatifs, règlementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques ;
- la mise en place d'une unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages ;
- la réalisation de 3 068 missions de contrôle forestier et de lutte contre le braconnage.

#### **1.2.2.3. Programme 3.005 : Aménagement et Protection de la Forêt**

##### **Objectif 1 : Assurer une gestion durable des ressources forestières**

Les activités menées ont porté sur :

- la production des cartes de localisation de 150 communes d'intervention du Projet MERIT par cercle ;
- la production des cartes d'occupation du sol de 150 communes d'intervention du Projet MERIT par cercle ;
- l'édition 2023 du répertoire des espèces forestières du Mali ;
- élaboration de 26 plans d'aménagement et de gestion des Aires Protégées (AP), des massifs forestiers classés et/ou protégés et des réserves de faune ;
- mise en œuvre de 275 plans d'aménagement et de gestion des massifs forestiers protégés ;
- mise sous aménagement de 1 000 ha de forêts.

#### 1.2.2.4. Programme Conservation des sols

**Objectif 1 : Prévenir la dégradation des terres à travers la conservation et la gestion durable des ressources en terre, y compris les sols, la végétation et les processus hydrologiques connexes**

Les activités menées ont porté sur :

- la réalisation de 96 730 ml de cordons pierreux ;
- la fixation biologique et mécanique de 396,8 ha de dunes ;
- la protection biologique de 270 ha de berges ;
- la réalisation de 37,3 ha de Zaï ;
- la réalisation de 440 ha de demi-lunes ;
- la réalisation de 800 ml de barrières en cailloux ;
- la réalisation de 9 986 ml de digues/ diguettes filtrantes ;
- la réalisation de 928 ml de fascines ;
- la réalisation de 3 650 ml de digues/ diguettes de protection ;
- la réalisation de 118 ha de mise en défens ;
- la réalisation de 269,5 ha RNA ;
- la réalisation de 574 ml de haies vives ;
- la réalisation de 400 ml de brise vent ;
- la consolidation de 590,11 ha de mise en défens ;
- la restauration de 02 ha de placers ;
- la réhabilitation de 35 ha des espaces pastoraux ;
- l'ensemencement de 305 ha ;
- la réalisation de 346 fosses compostières ;
- la réalisation d'un micro barrage de 546 ml (Nioro) ;
- le surcreusement de 6,8 ha de mare.

#### 1.2.3. La Politique Nationale des Zones Humides

L'élaboration de la Politique Nationale des Zones Humides a pour but de donner des directives à l'action gouvernementale et aux communautés pour conserver et gérer de manière durable les ressources naturelles et la diversité biologique des zones humides.

Les activités réalisées ont porté sur :

- la célébration de la journée mondiale des zones humides édition 2023 ;

- la participation à la formation sur la navigation du Service d'information des sites Ramsar (RSIS) et le rôle des Autorités administratives et du compilateur ;
- la participation à la réunion des Experts des Ministères en charge de l'environnement et de la santé des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et la validation technique de l'avant-projet de Directive portant sur les zones humides urbaines et périurbaines et sur l'approche écosystémique de la santé dans les zones humides ;
- la participation aux différents webinaires de formation du secrétariat de la convention ;
- la participation aux différentes activités des projets/programmes et ONG intervenants dans les sites Ramsar.

#### 1.2.4. La Politique Nationale d'Assainissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale d'Assainissement (PNA), la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN) et les autres acteurs du sous-secteur ont réalisé les activités retenues au titre de l'année 2023 dans le cadre logique du BPO Assainissement. Ce BPO visait les quatre (04) objectifs suivants :

- ✓ **Objectif N°1 : Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement**

Tableau 26: Le bilan de l'objectif No1 du BPO Assainissement

Activités	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)
Villages déclenchés	414	221	<b>53,38</b>
Villages certifiés	377	253	<b>67,11</b>
Villages FDAL	389	253	<b>65,04</b>
Population déclenchée	224 726	156 269	<b>69,54</b>
Population certifiée	291 379	428 039	<b>146,9</b>
Population FDAL	354 017	516 461	<b>145,9</b>
Communes certifiées	45	0	<b>0</b>
Nombre de journées de sensibilisations sur la gestion des eaux usées et excréta	343	400	<b>116</b>
Séances d'émissions radiophoniques	358	276	<b>77</b>
Journées de sensibilisation à la Télévision	43	43	<b>100</b>
Journées de sensibilisation pour le ramassage des ordures	210	264	<b>125</b>
Journées de sensibilisation pour la propreté des canaux d'eaux pluviales	191	197	<b>103</b>

Source : rapport annuel 2023 DNACPN

**Commentaire** : Au cours de l'année 2023, la mise en œuvre de l'ATPC dans les quinze (15) régions ATPC a permis d'obtenir les résultats suivants :

- Nombre de localités touchées : 221 villages déclenchés, 253 villages FDAL et 253 villages certifiés ;
- Nombre de populations touchées : 4 905 392 populations déclenchées, 4 693 031 populations FDAL et 3 076 326 populations certifiées.

La faible valeur des villages FDAL et certifiés est dû au faible financement du processus par les PTF qui prennent en charge cette activité à 100%.

✓ **Objectif N°2 : Assurer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement**

*Tableau 27: Bilan de l'objectif No 2 du BPO Assainissement*

Activités	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (en %)
Construction de latrine à dalle Sanplat (nbre)	5 147	1 511	29,36
Construction de latrine ECOSAN (nbre)	334	236	70,65
Construction de latrine VIP (nbre)	6 765	1 964	29
Construction latrines subventionnées	873	268	30,70
Construction de latrines publiques (nbre)	837	268	32
Construction de latrines scolaires	1 284	393	30,61
Construction dépôts de transit	153	1	0,65
Construction de réseaux de mini égouts (mètre-linéaire)	8 820	4 600	52,15
Réalisation de lavoirs-puisards (nbre)	650	339	52
Construction de collecteurs (mètre-linéaire)	44 600	2 940	6,59
Réhabilitation de collecteurs (mètre-linéaire)	17 790	697	3,91
Construction de caniveaux (mètre-linéaire)	36 660	64 152,5	174,99
Réhabilitation de caniveaux (mètre-linéaire)	13 310	730	5,48
Curage des collecteurs (mètre-linéaire)	233 750	87 086	37
Curage de caniveaux (mètre-linéaire)	117 186	123 780	105
Réalisation d'ouvrages autour des points d'eau	1 089	664	61

Source : rapport annuel 2023 DNACPN

**NB** : Sur une prévision d'évacuation de 3 082 484 m<sup>3</sup> de déchets solides, 2 537 382 m<sup>3</sup> ont été évacués vers les décharges finales y compris l'enlèvement des ordures de certains points noirs de Bamako, soit un taux d'évacuation de 82,32%.

✓ **Objectif N°3 : Réduire les pollutions et nuisances sur l'environnement**

Le bilan de l'année 2023 par résultat attendu est le suivant :

**R.A.3.1. Tous les projets et programmes approuvés sont conformes aux normes environnementales**

Tableau 28: Situation des Evaluations environnementales

Activités	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation (en %)
Etude d'Impacts Environnemental et Social	169	130	76,92
Notice d'Impacts Environnemental et Social	695	624	89,78
Audit Environnemental	48	44	91,67
Suivi Environnemental	177	167	94
Délivrance de permis environnemental	58	27	46,55
Délivrance de quitus d'audit	5	21	420
Délivrance de lettre de NIES	522	602	115

Source : rapport annuel 2023 DNACPN

**R.A.3.2. La réglementation relative aux pollutions et nuisances est respectée**

La situation des avertissements et transactions en matière de contrôle des pollutions et des nuisances montre que sur 1 647 avertissements traités, 203 Procès-verbaux ont été établis, d'où toute l'importance accordée à la sensibilisation pour un changement de comportement social des populations.

Un montant total de 52 267 000 Francs CFA de transaction perçu en 2023, sur lequel montant 13 066 750 Francs CFA est la part revenant aux agents de la DNACPN tandis que le montant versé au trésor public est de 39 200 250 Francs CFA. En termes de recettes, Bamako vient en tête, suivi de Koulikoro et Kayes.

**R.A.3.3. La gestion des déchets spéciaux est mieux assurée**

Dans 1 612 structures de santé, un nombre de 129 incinérateurs fonctionnels ont été réalisés sur une prévision de 137, soit un taux de 94%. Le nombre total d'incinérateurs fonctionnels dans ces structures de santé en 2023 s'élève à 1 291, soit un taux de couverture de 80%.

✓ **Objectif N°4 : Organiser et développer le sous-secteur Assainissement**

Le bilan de l'année 2023 par résultat attendu est le suivant :

**R.A.4.1. Le cadre de référence de l'assainissement et du contrôle des pollutions et nuisances est défini**

Les activités ont porté sur :

**L'élaboration de la Politique Nationale d'Assainissement avec :**

- la réalisation des études sur l'évaluation de la PNA 2009 et de l'EES de la nouvelle PNA ;
- la tenue d'un atelier de consolidation de la PNA et son plan d'actions ;
- l'élaboration des TDR de l'évaluation environnementale stratégique (EES) de la PNA en vertu du Décret n°2018-0992/P-RM du 31 décembre 2018 ;
- le début de la réalisation de l'évaluation environnementale stratégique (EES) de la PNA ;
- la tenue d'un atelier national de finalisation de la PNA et ses programmes et son plan d'action.

### **Elaboration de textes législatifs, réglementaires et normatifs en matière d'assainissement et de contrôle des pollutions et des nuisances**

Dans le cadre des grandes réformes au sein de la DNACPN, la relecture de certains textes est en cours, il s'agit de : l'arrêté interministériel N°10-1509/MEAMIIC-MEF du 31 janvier 2010, fixant le montant, les modalités de paiement et de gestion des frais afférents aux activités relatives à l'EIES, le décret N°2018-0991/P-RM du 31 décembre 2018, relatif à l'EIES et à la Notice d'impacts environnemental et social et le décret N°2018-0993/P-RM du 31 décembre 2018, relatif à l'Audit de Conformité Environnementale. Aussi, une étude sur l'élaboration d'une stratégie nationale pour un Mali FDAL et un assainissement durable est en cours depuis 2023. Ajouter à ces textes, il est imminent de procéder à la révision des textes d'application de la loi 2021-032 relative aux pollutions et aux nuisances.

#### **R.A.4.2. Les capacités de maîtrise d'ouvrage des communes sont renforcées**

Au cours de l'année 2023, Bougouni a enregistré les réalisations suivantes dans le cadre de la mise en œuvre des PSA : 500 mètre-linéaires(ml) de caniveaux ont été curés grâce aux mairies, 03 latrines scolaires, 03 latrines VIP, 51 latrines scolaires, 04 latrines publiques, 51 latrines sanplat, 03 latrines subventionnées.

#### **R.4.3. Le système de suivi-évaluation est opérationnel**

En 2023, sur un nombre de 303 missions de suivi prévues, 390 ont pu être réalisées, soit 128%.

#### **R.A.4.4. Les capacités techniques et en ressources humaines de la DNACPN et ses démembrements sont renforcées**

Sur un nombre de 43 séances de formations prévues au cours de l'année 2023, 98 ont été réalisées, soit un taux de 228% avec la participation de 846 personnes, dont 716 hommes et 130 femmes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale d'Assainissement (PNA), l'Agence Nationale de Gestion des Stations au Mali (ANGESEM) a réalisé les activités retenues au titre de l'année 2023 dans son cadre logique du BPO Assainissement. Ce BPO visait les quatre (04) objectifs suivants :

### **Objectif N°1 : Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement**

*Tableau 29: Information / Sensibilisation*

N°	ACTIVITES	PREVUES	REALISEES	POURCENTAGE
1	Participation à la quinzaine de l'environnement	1	1	100%

2	Réalisation des émissions radiodiffusées	5	5	100%
3	Réalisation des insertions dans les journaux	10	10	100%
4	Réalisation de la couverture médiatique du Conseil d'Administration	2	1	50%
5	Participation à la COP 28	1	1	100%
6	Réalisation de supports de communication	1	0	0%
7	Poursuite de l'aménagement de la salle de réunion avec acquisition d'équipements	1	0	0%
8	Aménagement d'un bureau d'accueil	1	0	0%
9	Confection d'un tableau d'affichage	1	0	0%

Source : rapport annuel 2023 ANGESEM

**Commentaire :** Les activités n° 6,7,8 et 9 n'ont pu être réalisées pour faute de moyen financier.

## Objectif 2 : Assurer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement

Tableau n° 30 : Réhabilitation des Stations

N°	ACTIVITES PREVUES	Quantités		Taux de réalisation	Observations
		Prévues	Réalisées		
1	Réhabilitation de la STEP de l'Hôpital du Mali	1	0	0%	Mission d'Audit de la Direction Nationale de l'Urbanisme sollicitée par la Direction Générale de l'ANGESEM. Les conclusions de cette mission sont : Démolir et reprendre l'ouvrage (le bassin de traitement des eaux usées) afin d'éviter un effondrement imprévisible dans le temps avec des effets collatéraux pouvant être très préjudiciables.  La démolition et la reconstruction

					n'ont pas pu être réalisées faute de budget.
2	Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées de teinturerie à Bamako.	01	01	100%	La station d'épuration des eaux usées de teinturerie de Sotuba/Bamako a été réhabilitée. La réception des travaux de réhabilitation a eu lieu le 27 juillet 2023.
3	Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées de Mopti.	01	0	0%	La réhabilitation n'a pas pu être réalisée faute de ressource financière.

Source : rapport annuel 2023 ANGESEM

Tableau n° 31 : Construction et aménagement d'ouvrages

N°	ACTIVITES PREVUES	Quantités		Taux de réalisation	Observations
		Prévues	Réalisées		
1	Poursuite de la construction d'une station de traitement des boues de vidange à Bamako.	01	01	11%	Le chantier n'a pas évolué. Une mission d'Audit de la Direction Nationale de l'Urbanisme a été sollicitée par la Direction Générale de l'ANGESEM. Les conclusions de cette mission sont : 1. recadrer les devis pour permettre la reprise des travaux ; 2. réaliser toutes les études techniques nécessaires aux travaux (levé topo,

					<p>études géotechniques) ;</p> <p>3. fournir les plans d'exécution du génie civil y compris le calage des niveaux et les plans des lots techniques (électricité, plomberie, etc.) ;</p> <p>4. brosser les armatures enrouillées ;</p> <p>5. recruter un bureau d'ingénieur conseil pour le suivi et contrôle des travaux.</p>
2	Poursuite de la construction d'une station de traitement des boues de vidange à Ségou.	01	01	20%	<p>Un nouveau site objet du Titre Foncier n°12 055 de la concession rurale de Ntobougou à Banankoro dans la commune rurale de Pelengana a été identifié. Avec une superficie de 2 ha 12 a 80 ca le nouveau site est situé à environ 16 km du centre-ville de Ségou et à 4 km de la route bitumée Ségou-Markala.</p> <p>Une étude d'actualisation des données de dimensionnement</p>

					de la STBV sur financement de l'ONG BORDA a été réalisée et le rapport validé à Ségou.
3	Poursuite de la construction d'une station de traitement des boues de vidange à Sikasso	01	01	97%	La réception technique de l'ouvrage a eu lieu le 7 octobre 2023. Tous les compartiments ont été testés et fonctionnent correctement. C'est la commande de fonctionnement automatique seulement qui n'a pas fonctionné correctement. L'entreprise a donné un délai de deux semaines à partir de la date de la réception technique pour remplacer la pièce défectueuse. Les bureaux, magasins et loge-gardien sont finis.

Source : Rapport annuel 2023 ANGESEM

Tableau 32: Construction et aménagement d'ouvrages à réaliser en partenariat

N°	ACTIVITES PREVUES	Quantités		Taux de réalisation	Observations
		Prévues	Réalisées		
1	Construction d'une station de traitement de boues de vidange et ouvrages annexes à Kayes sur financement KFW	1	0	0	Le projet n'a toujours pas démarré.
2	Réhabilitation du bassin de relevage de la STEP de Sotuba sur financement de	1	0	0	Le projet est en cours. Le processus de recrutement de

	l'Ambassade du Royaume des Pays Bas				l'entreprise chargée de changer les Vis d'Archimède a été interrompu pour cause de problèmes sécuritaires.
3	Construction de stations de traitement de boues de vidanges à Bamako (zone aéroportuaire et Tienfala) dans le cadre du PRUBA	2	0	0	Les études et la sécurisation des sites sont en cours.

Source : Rapport annuel 2023 ANGESEM

Tableau 33: Entretien courant et maintenance de la station de Tombouctou

N°	ACTIVITES PREVUES	Quantités		Taux de réalisation	Observations
		Prévues	Réalisées		
1	<b>RESEAUX ET BASSINS</b>				La réception des travaux d'entretien a eu lieu le 25 août 2023 à Tombouctou.
	Curage du réseau primaire	1 220 ml	1 220 ml	100%	
	Curage du réseau secondaire et tertiaire	4 540 ml	4 540 ml	100%	
	Curage du bassin de prétraitement et évacuation des boues.	2 m <sup>3</sup>	2 m <sup>3</sup>	100%	
	Curage des regards de branchement.	550	550	100%	
	Curage des regards de visite	250	250	100%	
	Curage des bassins de traitement et évacuation des boues	50 m <sup>3</sup>	50 m <sup>3</sup>	100%	
	Dératisation et désinsectisation	20 000 m <sup>2</sup>	20 000 m <sup>2</sup>	100%	
	Désherbage à l'aide d'herbicide	20 000 m <sup>2</sup>	20 000 m <sup>2</sup>	100%	
	Fourniture et pose de dalles de 85x85x10 cm pour les regards de transit et de connexion	50	50	100%	
2	<b>MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS</b>				
	Compact électrique (armoie et accessoire)	01	01	100%	
	Equipement électromécanique	01	01	100%	

Source : Rapport annuel 2023 ANGESEM

Tableau 34: Entretien courant et maintenance de la station de Mopti

N°	ACTIVITES PREVUES	Quantités		Taux de réalisation	Observations
		Prévues	Réalisées		
1	<b>RESEAUX ET BASSINS</b>				La réception des travaux d'entretien a eu lieu à Mopti le 11 août 2023.
	Curage du réseau d'égout	8790 ml	8790 ml	100	
	Curage des regards de branchement	1083	1083	100	
	Curage de la station de relevage et des fosses de rétention et évacuation des boues	90 m <sup>3</sup>	90 m <sup>3</sup>	100	
	Curage du décanteur et évacuation des boues	99 m <sup>3</sup>	99 m <sup>3</sup>	100	
	Curage du bassin de sédimentation	45 m <sup>3</sup>	45 m <sup>3</sup>	100	
	Fourniture et pose de dalles de 50x50x10 cm pour les regards de transit et de connexion à Bougoufiè et Mossinkoré.	50	50	100	
	Fourniture et pose de dalles de 80x80x15 cm pour les regards de visite.	20	20	100	
	Fourniture et pose de dalles de 110x55x15 cm pour les regards de visite.	25	25	100	
2	<b>ENTRETIEN GENERAL DE LA COUR</b>				
	Dératisation	7 000 m <sup>2</sup>	7 000 m <sup>2</sup>	100	
	Désherbage à l'aide d'herbicide	7 000 m <sup>2</sup>	7 000 m <sup>2</sup>	100	
3	<b>MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS</b>				
	Armoire électrique	1	1	100	
	Equipement électromécanique	1 lot	1 lot	100	

Source : Rapport annuel 2023 ANGESEM

Tableau 35: Entretien courant et maintenance de la station de Sikasso

N°	ACTIVITES PREVUES	Quantités		Taux de réalisation	Observations
		Prévues	Réalisées		
1	<b>RESEAUX ET BASSINS</b>				L'entretien et la maintenance de la station n'ont pas reçu de financement.
	Curage du réseau d'égout	1 500 ml	1 500 ml	100	
	Curage du bassin à boues et évacuation	10 m <sup>3</sup>	10 m <sup>3</sup>	100	La maintenance des équipements électromécaniques a été réalisée sur
2	<b>ENTRETIEN GENERAL DE LA COUR</b>				
	Dératisation	5000 m <sup>2</sup>	5 000 m <sup>2</sup>	100	
	Désherbage à l'aide d'herbicide	5 000 m <sup>2</sup>	5 000 m <sup>2</sup>	100	
3	<b>MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS</b>				
	Armoire électrique	01	01	100%	

	Equipements électromécaniques	1 lot	1 lot	100%	financement du budget d'Etat.
--	-------------------------------	-------	-------	------	-------------------------------

Source : Rapport annuel 2023 ANGESEM

Tableau 36: Entretien courant et maintenance de la station du Point G

N°	ACTIVITES PREVUES	Quantités		Taux de réalisation	Observations
		Prévues	Prévues		
1	<b>RESEAUX ET BASSINS</b>				L'entretien et la maintenance de la station n'ont pas reçu de financement.
	Curage du réseau d'égout	3595 ml	3595 ml	100	
	Curage du bassin à boues et évacuation	10 m <sup>3</sup>	10 m <sup>3</sup>	100	
	Curage du poste de relevage et le dégraisseur	5 m <sup>3</sup>	5 m <sup>3</sup>	100	
2	<b>ENTRETIEN GENERAL DE LA COUR</b>				La maintenance des équipements électromécaniques a été réalisée sur financement du budget d'Etat.
	Dératisation	5000 m <sup>2</sup>	5000 m <sup>2</sup>	100	
	Désherbage à l'aide d'herbicide	5000 m <sup>2</sup>	5000 m <sup>2</sup>	100	
3	<b>MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS</b>				
	Armoire électrique	1	1	100	
	Equipement électromécanique	1 lot	1 lot	100	

Source : Rapport annuel 2023 ANGESEM

Tableau 37: Entretien courant et maintenance de la station de l'Hôpital Dermatologique de Bamako (Ex CNAM)

N°	ACTIVITES PREVUES	Quantités		Taux de réalisation	Observations
		Prévues	Réalisées		
1	<b>RESEAUX ET BASSINS</b>				L'entretien et la maintenance de la station n'ont pas reçu de financement.
	Curage du réseau d'égout	1 000 ml	1 000 ml	100	
	Curage du bassin à boues et évacuation	12 m <sup>3</sup>	12 m <sup>3</sup>	100	
2	<b>ENTRETIEN GENERAL DE LA COUR</b>				La maintenance des équipements électromécaniques a été réalisée sur financement du budget d'Etat.
	Dératisation	4 000 m <sup>2</sup>	4 000 m <sup>2</sup>	100	
	Désherbage à l'aide d'herbicide	2 000 m <sup>2</sup>	2 000 m <sup>2</sup>	100	
3	<b>MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS</b>				
	Compact électrique (armoire et accessoire)	1	1	100	
	Appareillage (suppresseurs et pompes)	1 lot	1 lot	100	

Source : Rapport annuel 2023 ANGESEM

Tableau 38:Entretien courant et maintenance Station de Teinturerie de Sotuba

N°	ACTIVITES PREVUES	Quantités		Taux de réalisation (en %)	Observations	
		Prévues	Réalisées			
<b>RESEAUX ET BASSINS</b>						
1	Curage des collecteurs et évacuation des boues	10 800 ml	10 800 ml	100	La réception des travaux a eu lieu le 27 novembre 2023 à Bamako.	
	Curage du réseau d'égout	7500 ml	7500 ml	100		
	Entretien des séparateurs de graisse (déshuileurs)	2	2	100		
<b>BASSINS (10) +BASSIN STATION DE RELEVAGE</b>						
2	Curage du bassin anaérobie	20 000 m <sup>3</sup>	20 000 m <sup>3</sup>	100		
	Curage du bassin de relevage	200 m <sup>3</sup>	200 m <sup>3</sup>	100		
<b>ENTRETIEN GENERAL DE LA COUR</b>						
4	Désherbage à l'aide d'herbicide	6 000 m <sup>2</sup>	6 000 m <sup>2</sup>	100		
	Dératisation	6 000 m <sup>2</sup>	6 000 m <sup>2</sup>	100		
	Fumigation et désinfection des digues et surfaces annexes	2 000 m <sup>2</sup>	2 000 m <sup>2</sup>	100		

Source : Rapport annuel 2023 ANGESEM.

Tableau 39:Entretien courant et maintenance Station des Aéroports du Mali

N°	ACTIVITES PREVUES	Quantités		Taux de réalisation	Observations	
		Prévues	Prévues			
<b>RESEAUX ET BASSINS</b>						
1	Curage du réseau d'égout	1 500 ml	1 500 ml	100	L'entretien et la maintenance de la station n'ont pas reçu de financement. La maintenance des équipements électromécaniques a été réalisée sur financement du budget d'Etat.	
	Curage du bassin à boues et évacuation des boues	10 m <sup>3</sup>	10 m <sup>3</sup>	100		
	Curage du bassin de relevage et du dégraisseur	5 m <sup>3</sup>	5 m <sup>3</sup>	100		
<b>ENTRETIEN GENERAL DE LA COUR</b>						
2	Dératisation	5 000 m <sup>2</sup>	5 000 m <sup>2</sup>	0		
	Désherbage à l'aide d'herbicide	5 000 m <sup>2</sup>	5 000 m <sup>2</sup>	100		
<b>MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS</b>						
3	Armoire électrique	1	1	100		
	Equipement électromécanique	1 lot	1 lot	100		

Source : Rapport annuel 2023 ANGESEM

**Commentaire** : au titre des besoins en maintenance et entretien des stations d'épuration, seules les stations d'épuration de Sotuba, de Mopti et de Tombouctou ont reçu un financement. Les

entretiens ont porté sur le curage des collecteurs, des réseaux d'égout et des bassins (bassins anaérobies, bassins facultatifs et bassins de relevage), l'évacuation des boues séchées, l'entretien des cours et la maintenance des équipements électromécaniques.

### Objectif N°3 Réduire les pollutions et nuisances sur l'environnement

Les activités ont concerné l'analyse de la qualité des eaux usées des stations d'épuration, des unités industrielles raccordées aux réseaux d'égout de Sotuba et des établissements privés.

Tableau 40: Suivi et contrôle de la qualité

N°	ACTIVITES PREVUES	Quantité		Taux de Réalisation	Observation
		Prévues	Réalisées		
I	<b>Suivi de la qualité des eaux usées</b>				
1.1	Prélèvements et analyses d'échantillons d'eaux usées des unités industrielles raccordées au réseau d'égout de Sotuba	98	97	98,98%	L'arrêt de production de West Africa justifient les manquants de prélèvement et d'analyse durant l'année 2023.
1.2	Prélèvements et analyses d'échantillons d'eaux usées des unités commerciales sous contrat	36	36	100%	
1.3	Prélèvements et analyses d'échantillons d'eaux usées des unités commerciales et industrielles dont les hôtels et les sociétés minières sans contrat	34	05	14,71%	Faute de contrat avec les entités contrôlées
1.4	Prélèvements et analyses d'échantillons d'eaux usées de l'Hôpital du Point « G »	12	12	100%	
1.5	Prélèvements et analyses d'échantillons d'eaux usées des aéroports du Mali	12	12	100%	
1.6	Prélèvements et analyses d'échantillons d'eaux usées de l'Hôpital Dermatologie de Bamako	12	12	100%	
1.7	Prélèvements et analyses d'échantillons d'eaux usées de l'hôpital du Mali	12	12	100%	

1.8	Prélèvements et analyses d'échantillons d'eaux usées de l'hôpital de Sikasso	12	04	33,33%	Pour non-paiement.
1.9	Prélèvements et analyses d'échantillons d'eaux du parc national dont : -Douze (12) pour les eaux de collecte ; -Deux (2) pour les eaux de forage	14	14	100%	
1.10	Prélèvements et analyses d'échantillons d'eaux usées de la station de Mopti	04	4	100%	
1.11	Prélèvements et analyses d'échantillons d'eaux usées de la station de Tombouctou	02	1	50%	Faute de moyen pour acheminer les échantillons
II	<b>Exploitation</b>				
2.1	Suivi et contrôle des infrastructures de gestion des eaux usées de toutes les stations de l'ANGESEM	04	04	100%	

Commentaire : Les activités de suivi et contrôle de la qualité ont porté sur 209 échantillons d'eaux usées (qui ont été prélevés et analysés) sur un total prévu de 248, soit un taux de réalisation de 84,27%.

L'arrêt de certaines unités industrielles et l'insuffisance budgétaire ont eu un impact sur l'atteinte des résultats.

#### **Objectif N°4 : Organiser et développer le sous-secteur assainissement**

Activités programmées :

- La mise en œuvre de la redevance du service public d'assainissement des Eaux Usées ;
- Le renforcement du cadre partenarial ;
- L'élaboration d'un plan d'action de communication.

Les résultats atteints sont :

- Formulation d'un document de plaidoyer pour la révision du décret de la redevance du service public d'assainissement des eaux usées et excreta ;
- Le renforcement du cadre partenarial avec BORDA, CN-CIEPA, ENABEL, BLUE DEAL, MINUSMA, REDISSE III etc. ;
- La production d'outils de communication.

### 1.2.5. La Stratégie de Sauvegarde et de Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger

La mise en œuvre de la Stratégie de Sauvegarde et de Gestion intégrée des ressources du bassin du fleuve Niger s'articule autour des 05 objectifs spécifiques suivants :

✓ **Objectif N°1 : Renforcer les capacités des acteurs dans un contexte de changement climatique**

Les activités ont été prévues afin qu'elles contribuent au renforcement des capacités des agents, à conforter la structure dans les domaines institutionnel, infrastructurel, logistique et à promouvoir les synergies pour la recherche et la mobilisation de financements additionnels dans la mise en œuvre des programmes/projets ou la réalisation de projets conjoints en lien avec la sauvegarde de la composante nationale du fleuve Niger.

En termes de réalisations, plusieurs textes réglementaires ont été élaborés à l'interne et d'autres reçus à titre d'information, la formation de plusieurs cadres de l'ABFN/PREEFN. Plusieurs ateliers de renforcement des capacités des acteurs locaux (les collectivités territoriales, les groupements/associations de jeunes et femmes, les services techniques, les usagers du fleuve Niger, la société civile et les journalistes) de Macina, Kolongo et Kokry (Région de Ségou) et Diafarabé (Région de Mopti) ont été réalisés. Par ailleurs, l'achèvement des travaux de construction du siège, le suivi des dossiers de partenariats, la tenue de la 19ème session du Conseil d'administration et la participation aux rencontres statutaires ont été réalisés. En outre, l'Agence a pu satisfaire le règlement des salaires et l'approvisionnement en biens et services.

**Objectif N°2 : Lutter contre l'érosion des berges, la dégradation des écosystèmes et la pollution dans le bassin du fleuve Niger**

Les activités ont été prévues pour renforcer le portefeuille des études, améliorer les conditions de vie des populations riveraines du fleuve Niger et sécuriser les agglomérations contre les inondations.

Les réalisations sont les suivantes :

- la réception définitive des travaux du lot 2 du Projet d'aménagement des berges du fleuve Niger et Curage du Diaka au droit de Diafarabé ;
- la réalisation de 18 missions de surveillance et de contrôle sur le fleuve Niger et ses affluents.

✓ **Objectif N°3 : Mettre en place un mécanisme de suivi et de veille environnemental du fleuve Niger**

Les activités ont été prévues pour :

- mettre en place et rendre opérationnel le mécanisme de suivi et de veille environnemental du fleuve Niger et son bassin au Mali à travers l'observatoire pour son suivi ;
- poursuivre les campagnes de collecte et partage continus des données sur la qualité de l'eau du fleuve Niger.

Les résultats portent sur la poursuite de la mise en place de l'observatoire et les études de bathymétrie et de topographie, la construction et la fourniture d'un modèle hydraulique dans le DIN (en cours).

✓ **Objectif N°4 : Assurer une meilleure prise en charge des dépenses de fonctionnement**

Les activités ont été prévues dans le cadre de l'exécution des charges fixes et des dépenses courantes pour un fonctionnement normal de l'agence.

En termes de résultat atteint, l'Agence a pu satisfaire le règlement des salaires et l'approvisionnement en biens et services dans une certaine mesure.

✓ **Objectif N°5 : Promouvoir les actions de communication et de sensibilisation en matière de sauvegarde du fleuve Niger pour un changement de comportement**

Les activités prévues étaient les suivantes :

- la confection, la diffusion d'activités, d'outils et supports de communication pour une meilleure visibilité des activités de l'agence ;
- la conduite d'actions de sensibilisation en vue d'un changement de comportement des usagers dans le sens de la protection et de la sauvegarde du fleuve Niger, ses affluents et son bassin versant, à travers la participation aux foras : la Quinzaine de l'Environnement, la journée mondiale de l'Eau (JME), les journées Minières et Pétrolières(JMP), la journée du SIG, la Conférence des Parties sur le Climat(COP).

Les réalisations sont les suivantes :

- la production et la diffusion d'émissions radiophoniques sur l'engagement des autorités communales et des acteurs locaux (Macina, Kokry, Kolongo et Diafarabé) ;
- un film documentaire (sur 100 clés USB) : « acquis et impacts du PREEFN » ;
- l'impression en 600 exemplaires de cahiers d'écoliers sous forme de boîte à images ;
- la confection et la distribution de 500 calendriers et 200 agendas VIP2022 ;
- la célébration de la journée internationale des femmes du 8 mars à Macina ;
- la participation à la 24ème édition de la Quinzaine de l'environnement-Koutiala 2023 ;
- la tenue d'une conférence de presse sur les réalisations de l'ABFN/PREEFN à Ségou et la production de plusieurs supports de communication ;
- la participation aux festivités du 22 septembre 2022 à Ségou, en partenariat avec l'Association Somono « Benkadi » de Ségou ;
- la participation à la 28ème Conférence des parties (COP 27) sur les changements climatiques à Abou-Dhabi aux Emirats Arabes unis;
- la participation à la première édition de la journée du poisson à Bamako.

### 1.3. SOUS SECTEUR DE L'URBANISME ET DOMAINES DE L'ETAT

#### 1.3.1 Constitution, gestion et conservation des domaines mobiliers et immobiliers de l'Etat, des collectivités et des personnes privées et confection du cadastre.

#### ➤ Direction Nationale des Domaines

##### Objectif N°1 : Maitriser la gestion domaniale, foncière et cadastrale

##### Les activités prévues sont :

- La relecture des textes législatifs et règlementaires ;
- La gestion foncière ;
- La gestion des projets ;
- L'opérationnalisation du Système sur les titres fonciers et immobilier ;
- La dématérialisation des dossiers des archives foncières et cadastrales.

Les réalisations ont porté sur la dématérialisation des procédures d'archivage foncier et cadastral (Appui PAMORI).

##### Objectif N°2 : Améliorer les recettes domaniales et les droits et taxes fonciers

##### Les activités prévues ont porté sur :

- le recouvrement des recettes domaniales et fiscales ;
- l'impression des documents ;
- le renforcement des capacités des structures de recensement et de recouvrement des produits domaniaux (Produits des participations de l'Etat dans le capital des sociétés mines et pétrole...)
- l'interconnexion du système informatique de la DND avec ceux de la DGI de la DNGM de la DNTCP ;
- le renforcement et extension du réseau informatique de la DND aux structures non encre informatisées des Domaines et du Cadastre ;
- la mise en œuvre du droit de préemption fiscale dans les transactions foncières ;
- la constitution des réserves foncières au profit de l'Etat ;
- la mise en place d'un centre de formation ;
- la communication sur le domaine et le foncier ;
- la cartographie des parties prenantes.

##### Les réalisations sont :

- sur une prévision de 165 572 000 000 F CFA de recettes en 2023, le recouvrement est de 176 971 000 000 F CFA, soit un taux de réalisation de 107% (comparativement à la prévision nous constatons un dépassement d'un montant de 11 399 000 000 francs CFA);
- le renforcement des capacités des structures de recensement et de recouvrement des produits domaniaux (produits des participations de l'Etat dans le capital des sociétés minières et pétrolières).

#### ➤ Direction Nationale du Cadastre

##### Les activités prévues étaient :

- l'élaboration de termes de référence pour l'évaluation du cadre juridique et institutionnel de la DNC ;

- l'opérationnalisation et le renforcement des capacités des Divisions Cadastre, des Directions Régionales des Domaines et du Cadastre ;
- la formation des agents ;
- le contrôle des dossiers techniques et mise à jour du cadastre ;
- le recensement, enquêtes foncières et évaluations immobilières ;
- le rattachement et la mise à jour des Titres fonciers contenus dans le parcellement rural de Diatoula, Cercle de Kati ;
- la construction du Bureau des Domaines et du Cadastre de Kati.

**Les réalisations sont :**

- le traitement de dossiers d'évaluations d'immeubles pour l'établissement de loyers plafond au profit des services de l'État et de dossiers d'évaluation des réalisations (contre-expertises) pour les radiations de clause résolutoire de mise en valeur des titres fonciers ;
- la participation au recensement physique et à l'évaluation des bâtiments et logements administratifs de l'État dans le District de Bamako et le cercle de Kati ;
- la participation aux recensements et évaluation des réalisations touchées (investissement) de quelques requérants par les travaux de bitumage de la route Bamako-Kangaba (RN26) ;
- la réception de dossiers techniques établis par différents cabinets de Géomètres experts, relatifs aux travaux d'abornement de parcelles de terrain dans le District de Bamako (entre autres).

**1.3.2 La Politique Nationale de la ville (PONAV)**

La vision de la PONAV est de faire de la Ville malienne un espace agréable, sûr et prospère, moteur de son développement et celui de son hinterland ; un espace où le citoyen est au cœur des initiatives publiques, prêt à assumer toutes ses responsabilités ; un espace d'expressions socioculturelles diverses sources d'harmonie et renforçant une démocratie locale indispensable au progrès.

Elle est mise en œuvre à travers les Budgets Programmes par objectif et le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance/Cadre de Dépenses à Moyen Terme (DPPD-PAP 2022-2024) qui visent les objectifs suivants :

✓ **Objectif N°1 : Maitriser la Croissance des Villes**

Les activités prévues en 2023 sont :

- l'élaboration des SDU de quatre (04) localités : Bougouni, Koutiala, Kéniéba, Dioila ;
- les études et le suivi des Opérations d'Urbanisme ;
- l'instruction des dossiers fonciers.

Les réalisations sont les suivantes :

- Tenue des séminaires-ateliers (rapports provisoires disponibles) pour l'élaboration des SDU pour quatre (04) localités : Bougouni, Koutiala, Kéniéba, Dioila;
- cinq cent trois (503) dossiers d'opérations d'urbanisme ont été suivis et traités ;
- cinq cent soixante-deux (562) dossiers fonciers ont été suivis et traités.

✓ **Objectif N°3 : Faciliter l'accès au logement dans un cadre viabilisé pour un plus grand nombre de personnes**

Il n'y a pas eu de réalisations (les fonds ont servi à apurer les dettes de l'OMH).

## II. EVOLUTION DES INDICATEURS/RESULTATS

Tableau 41: Indicateurs inscrits dans le Cadre de Mesure de Performance du CREDD

Intitulé des indicateurs	Lien/ODD	Structure responsable	Valeur de référence 2022	Prévisions 2023	Réalisations 2023	Observations
<b>Axe stratégique 1 : Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance</b>						
<b>Objectif global 1.2. Amélioration de la gouvernance administrative, économique et foncière et renforcer le partenariat pour le développement durable</b>						
Nombre de communes disposant d'un plan cadastral	ODD 17	DNC/SP-PDF	38	43	04	
<b>Axe stratégique 4 : Protection de l'environnement et renforcement de la résilience au changement climatique</b>						
<b>Objectif global 4.1. Garantir un environnement sain</b>						
Superficies reboisées (en ha)	ODD15	DGEF	8 871,80	16 709,86	7 368,86	
Superficie des terres forestières du pays (km <sup>2</sup> ) ;	ODD15	DNEF	626 663,1	-	837 951	Le chiffre de 2023 concerne les forêts classées

Superficie de terres et de dunes restaurées (ha)	ODD15	DGEF	2 446,71	-	1 584,85	
Superficies des aires protégées (km²)	ODD15	DGEF	11 946 617	11 946 617	11 946 617	
Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)	ODD6.5.	DNH	52	54	52	
Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est mis en place un dispositif de coopération opérationnel	ODD6.5	DNH	72,96	72,96	72,96	
Taux d'accès à l'assainissement pour tous	ODD6.2	DNACPN	45	48	45	
<b>1. Objectif global 4.2. Renforcer la résilience au changement climatique</b>						
Pourcentage de PDESC intégrant la dimension environnementale et les CC	ODD 13	AEDD	77,5	100	60	La dimension environnementale et les CC a été intégrée

						dans 09 PDESC sur 15 prévus.
Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	ODD 13	AEDD	100	100	0	Il n'y a pas eu de réalisation en 2023 dû à l'insuffisance de ressources.
<b>Axe stratégique 5 : Développement du capital humain</b>						
<b>Objectif global 5.3. Assurer l'accès universel aux services de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement à l'horizon 2030</b>						
Taux d'accès à l'eau potable	ODD 6					
au niveau national	ODD 6	CPS/SEEUDE - INSTAT	71,9	81	72,1	
en milieu urbain	ODD 6	CPS/SEEUDE- INSTAT	83,2	86	82,8%	
en milieu rural	ODD 6	CPS/SEEUDE- INSTAT	67,3	78,7	67,8%	
Pourcentage de ménages disposant de latrines améliorées	ODD 6	DNACPN	68,5	-	68,5	

### III. ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE

#### .3.1 SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR SOUS SECTEUR (Dotation et Exécution 2022 en F CFA)

##### .3.1.1 SOUS-SECTEUR EAU

##### ➤ Direction Nationale de l'Hydraulique

Tableau 42: Situation d'exécution budgétaire du Programme Développement des Ressources en Eau

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	1 790 471 000	1 778 942 000	99,36
BSI Intérieur	6 859 516 000	3 936 654 000	57,39
Ressources extérieures	31 245 690 000	7 581 782 000	24,27
<b>Total</b>	<b>39 895 677 000</b>	<b>13 297 378 000</b>	<b>33,33</b>

Source : Rapport annuel 2023 DNH

##### .3.1.2 SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT

##### ➤ Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances (DNACPN)

Tableau 43: Situation d'exécution budgétaire de la DNACPN

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	289 240 000	267 587 202	92,51
BSI Intérieur	2 044 000 000	1 370 000 000	67,03
<b>Total</b>	<b>2 333 240 000</b>	<b>1 637 587 202</b>	<b>70,19</b>

##### ➤ Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD)

Tableau 44: Situation d'exécution budgétaire de l'AEDD

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Subvention Etat+ Ressources propres	343 346 000	313 545 099	91,32
BSI	169 000 000	0	0
Ressources extérieures	836 149 351	574 183 191	62,28
<b>Total</b>	<b>1 348 495 351</b>	<b>887 728 290</b>	<b>65,83</b>

➤ *Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF)*

Tableau 45: Situation d'exécution budgétaire de la DGEF

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	675 439 000	673 917 707	
BSI Intérieur	1 873 000 000	131 000 000	06,99
Ressources extérieures	2 158 000 000	430 000 000	19,93
<b>Total</b>	<b>4 706 435 370</b>	<b>1 234 917 707</b>	<b>26,24</b>

➤ *Agence Nationale de Gestion des Station d'Epuration au Mali (ANGESEM)*

Tableau 46: Situation d'exécution budgétaire de l'ANGESEM

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	676 689 887	534 655 943	79,01
Ressources propres	66 248 347	62 936 794	95
BSI Intérieur	256 000 000	245 000 000	95,70
<b>Total</b>	<b>998 938 234</b>	<b>842 592 737</b>	<b>84,35</b>

➤ *Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN)*

Tableau 47: Situation d'exécution budgétaire de l'ABFN

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	332 931 432	302 781 281	91
BSI Intérieur	464 000 000	9 500 000	2,05
Ressources extérieures	5 047 000 000	2 866 000 000	56,79
<b>Total</b>	<b>5 843 931 432</b>	<b>3 178 281 281</b>	<b>54,38</b>

➤ *Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (AN/GMV)*

Tableau 48: Situation d'exécution budgétaire de l'ANGMV

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	109 292 300	90 107 949	82,44
BSI Intérieur	97 000 000	0	0
<b>Total</b>	<b>206 292 300</b>	<b>90 107 949</b>	<b>43,68</b>

➤ *CPS/SEEUDE*

Tableau 49: Situation d'exécution budgétaire de la CPS

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	2 693 000	2 628 020	97,59
BSI Intérieur	38 000 000	37 996 612	100

<b>Total</b>	<b>40 693 000</b>	<b>40 624 632</b>	<b>99,83</b>
--------------	-------------------	-------------------	--------------

⇒ **DFM/MEADD**

Tableau 50: Situation d'exécution budgétaire de la DFM/MEADD

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux (%)
Budget ordinaire	1 036 144 000	884 712 083	85,39
<b>Total</b>	<b>1 036 144 000</b>	<b>884 712 083</b>	<b>85,39</b>

⇒ **CADD/MEADD**

Tableau 51: Situation d'exécution budgétaire de la CADD/MEADD

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux (%)
Budget ordinaire	9 303 000	9 072 890	97,53
<b>Total</b>	<b>9 303 000</b>	<b>9 072 890</b>	<b>97,53</b>

⇒ **Inspection de l'Environnement et de l'Assainissement**

Tableau 52: Situation d'exécution budgétaire de l'IEA

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux (%)
Budget ordinaire	30 693 000	30 555 592	99,55
<b>Total</b>	<b>30 693 000</b>	<b>30 555 592</b>	<b>99,55</b>

⇒ **Situation consolidée**

Tableau 53: Situation d'exécution budgétaire consolidée du sous-secteur Environnement

Structures	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
DNACPN	2 333 240 000	1 637 587 202	70,19
AEDD	1 348 495 351	887 728 290	65,83
DGEF	4 706 435 370	1 234 917 707	26,24
ANGESEM	998 938 234	842 592 737	84,35
ABFN	5 843 931 432	3 178 281 281	54,38
ANGMV	206 292 300	90 107 949	43,68
CPS/SEEUDE	40 693 000	40 624 632	99,83
DFM/MEADD	1 036 144 000	884 712 083	85,39
CADD/MEADD	9 303 000	9 072 890	97,53
IEA	30 693 000	30 555 592	99,55
<b>TOTAL</b>	<b>16 554 165 687</b>	<b>8 836 180 363</b>	<b>53,38</b>

Source : Rapports d'activités des structures, Fiches de suivi du financement extérieur du BSI et Comptes Administratifs au 31-12-23

### .3.1.3 SOUS-SECTEUR DE L'URBANISME ET DOMAINES DE L'ETAT

⇒ **Direction Nationale de l'Habitat et de l'Urbanisme**

Tableau 54: Situation d'exécution budgétaire de la DNUH

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	712 494 740	709 549 958	99,59
BSI Intérieur	10 199 000 000	10 000 000 000	98,05
<b>Total</b>	<b>10 911 494 740</b>	<b>10 709 549 958</b>	<b>98,15</b>

➤ *Direction Nationale du Cadastre*

Tableau 55: Situation d'exécution budgétaire de la DNC

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	91 562 400	83 471 809	91,16
BSI Intérieur	362 000 000	0	0
<b>Total</b>	<b>453 562 400</b>	<b>83 471 809</b>	<b>18</b>

➤ *Direction Nationale des Domaines*

Tableau 56: Situation d'exécution budgétaire de la DND

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	836 280 080	836 251 179	100
<b>Total</b>	<b>836 280 080</b>	<b>836 251 179</b>	<b>100</b>

➤ *Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat*

Tableau 57: Situation d'exécution budgétaire de la DGABE

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	319 090 609	318 713 553	99,88
BSI Intérieur	637 000 000	0	0
<b>Total</b>	<b>956 090 609</b>	<b>318 713 553</b>	<b>33,33</b>

➤ *Secrétariat Permanent à la Reforme Domaniale et Foncière*

Tableau 58: Situation d'exécution budgétaire du SP-RDF

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	30 993 750	30 979 889	99,96
BSI Intérieur	855 000 000	343 000 000	40,12
<b>Total</b>	<b>885 993 750</b>	<b>373 979 889</b>	<b>42,21</b>

➤ *Observatoire National des Villes*

Tableau 59: Situation d'exécution budgétaire de l'ONAV

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	57 834 000	57 003 452	98,56
BSI Intérieur	114 000 000	0	0
<b>Total</b>	<b>171 834 000</b>	<b>57 003 452</b>	<b>33,17</b>

➤ *Cellule d'Appui à la Déconcentration/Décentralisation*

Tableau 60: Situation d'exécution budgétaire de la CADD/MLAFU

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	27 744 000	27 726 064	99,94
<b>Total</b>	<b>27 744 000</b>	<b>27 726 064</b>	<b>99,94</b>

➤ *Cellule de Coordination/Villes du Mali sans bidonvilles*

Tableau 61: Situation d'exécution budgétaire de la CC/VMSB

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	29 362 500	29 324 731	99,87
BSI Intérieur	45 000 000	19 000 000	42,22
<b>Total</b>	<b>74 362 500</b>	<b>48 324 731</b>	<b>64,99</b>

➤ *Inspection des Domaines et des Affaires Foncières*

Tableau 62: Situation d'exécution budgétaire de l'IDAF

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	263 730 480	262 181 365	99,41
<b>Total</b>	<b>263 730 480</b>	<b>262 181 365</b>	<b>99,41</b>

➤ *Direction des Finances et du Matériel/MUHDATP*

Tableau 63: Situation d'exécution budgétaire de la DFM/MAFUH

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	1 181 940 568	1 158 488 378	98,02
BSI Intérieur	2 540 000 000	2 070 000 000	81,50
<b>Total</b>	<b>3 721 940 568</b>	<b>3 228 488 378</b>	<b>86,74</b>

➤ *Cellule de Suivi de la PONA V*

Tableau 64: Situation d'exécution budgétaire de la CS-PONA V

Nature des financements	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
Budget ordinaire	29 011 000	29 010 800	100
<b>Total</b>	<b>29 011 000</b>	<b>29 010 800</b>	<b>100</b>

## ➤ Situation consolidée

Tableau 65: Situation d'exécution budgétaire consolidée du sous-secteur Urbanisme et Domaines de l'Etat

Structures	Dotation	Exécution	Taux d'exécution (%)
DFM/MUHDATP	3 721 940 568	3 228 488 378	86,74
IDAF	263 730 480	262 181 365	99,41
CC/VMSB	74 362 500	48 324 731	64,99
CADD/MLAFU	27 744 000	27 726 064	99,94
ONAV	171 834 000	57 003 452	33,17
SP-RDF	885 993 750	373 979 889	42,21
DGABE	956 090 609	318 713 553	33,33
DND	836 280 080	836 251 179	100
DNC	453 562 400	83 471 809	18
DNUH	10 911 494 740	10 709 549 958	98,15
CS-PONAV	29 011 000	29 010 800	100
<b>TOTAL</b>	<b>18 332 044 127</b>	<b>15 974 701 178</b>	<b>87,14</b>

Source : Rapports d'activités des structures et Comptes Administratifs au 31-12-23

### .3.2 ETAT D'EXECUTION DU PORTEFEUILLE DES PROJETS /PROGRAMMES DE LEUR DEMARRAGE AU 31/12/2023

#### .3.2.1 Situation générale des projets et programmes (P/P)

Le portefeuille du SEEUDE comporte 54 P/P (dont 49 en exécution et 05 en préparation). Tous les projets et programmes sont inscrits au Répertoire National des Projets (RNP).

#### ↳ Répartition du nombre de P/P en fonction de leur tutelle

Au 31 décembre 2023, les projets et programmes du SEEUDE se répartissent entre les départements sectoriels comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau 66: Répartition des P/P en fonction de la tutelle

Ministère	MEADD	MEE	MUHDATP	SEEUDE
Exécution	24	14	11	49
Préparation	0	01	04	05
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>54</b>

Sur les 54 projets répertoriés, 24 sont rattachés au MEADD, 15 au MEE et 15 au MUHDATP.

**NB : La présente revue ne prend pas en compte les projets/programmes de la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire, de la Direction Nationale de la Population, de l'Observatoire National du Dividende Démographique et le Projet SWEDD.**

#### ↳ Répartition des P/P selon le niveau d'exécution

La fin de l'année 2023 a été marquée l'inscription de 05 nouveaux P/P dans le portefeuille. Ce faible nombre traduit la faible dynamique du secteur dans le renouvellement des P/P et les difficultés de prise en compte des nouveaux besoins dans le contexte actuel marqué par l'adhésion du pays à de nouvelles orientations internationales.

Tableau 67 : Répartition des P/P selon le niveau d'exécution

Ministères	MEADD	MMEE	MUHDATP	SEEUDE
Exécution normale	24	14	11	49
Projet clos 31/12/2023	0	0	0	0
Projet en préparation	0	1	4	5
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>57</b>

### .3.2.2 Situation générale des financements acquis

Tableau 68: Situation générale des financements acquis au 31/12/2023 (en millions de FCFA)

MEADD	Nombre	Financement Acquis cumulés		
		Int.	Ext.	Total
Projet en exécution	24	83 092	55 398	138 490
Projet en préparation	0	0	0	0
<b>Total MEADD</b>	<b>24</b>	<b>83 092</b>	<b>55 398</b>	<b>138 490</b>

MEE	Nombre	Financement Acquis cumulés		
		Int.	Ext.	Total
Projet en exécution	14	104 872	398 464	503 336
Projet en préparation	1	808	0	808
<b>Total MEE</b>	<b>15</b>	<b>105 680</b>	<b>398 464</b>	<b>504 144</b>

MUHDATP	Nombre	Financement Acquis cumulés		
		Int.	Ext.	Total
Projet en exécution	11	85 528	0	85 528
Projet en préparation	1	2 091	0	2 091
<b>Total MUHDATP</b>	<b>15</b>	<b>87 619</b>	<b>0</b>	<b>87 619</b>

SEEUDE	Nombre	Financement Acquis cumulés		
		Int.	Ext.	Total
Projet en exécution	49	273 491	453 862	727 353
Projet en préparation	5	2 900	0	2 900
<b>Total SEEUDE</b>	<b>54</b>	<b>276 390</b>	<b>453 862</b>	<b>730 253</b>

#### ↳ Répartition du volume de financement en fonction du département de tutelle

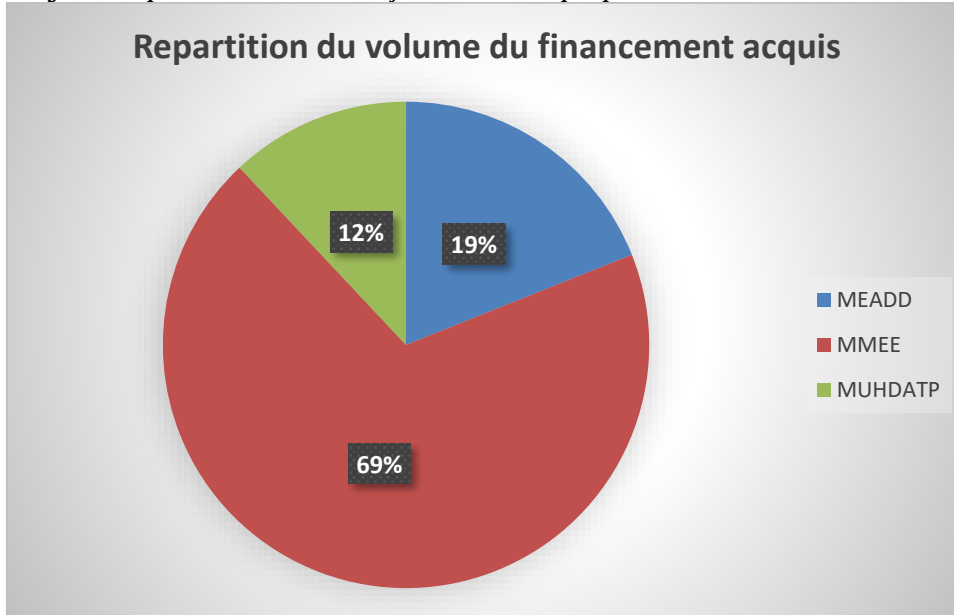
Au plan des financements acquis, le portefeuille des projets et programmes est réparti selon le tableau ci-dessous :

Tableau 69 : Répartition du volume des financements entre les départements

	MEADD	MEE	MUHDATP	SEEUDE
<b>Financement acquis cumulés au 31/12/2023 (millions FCFA)</b>	138 490	504 144	87 619	730 253
<b>Part du financement (%)</b>	<b>18,96</b>	<b>69,04</b>	<b>12</b>	<b>100</b>

On constate que le financement acquis total du portefeuille s'élève à 730,253 milliards F CFA contre 779,429 milliards F CFA en 2023, soit une régression de 6,31%. La grande partie de ce financement a été mobilisée par le Ministère de l'Energie et de l'Eau à travers la Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable, notamment le financement apporté dans la mise en œuvre du projet d'alimentation en eau potable à partir de la localité de Kabala, pour assurer un accès durable des populations à l'eau. Ces financements acquis représentent la somme des financements extérieurs (accords et conventions) des départements concernés et les financements intérieurs (le cumul des dotations budgétaires depuis le début des projets).

Figure 12: Répartition du volume des financements acquis par ministère



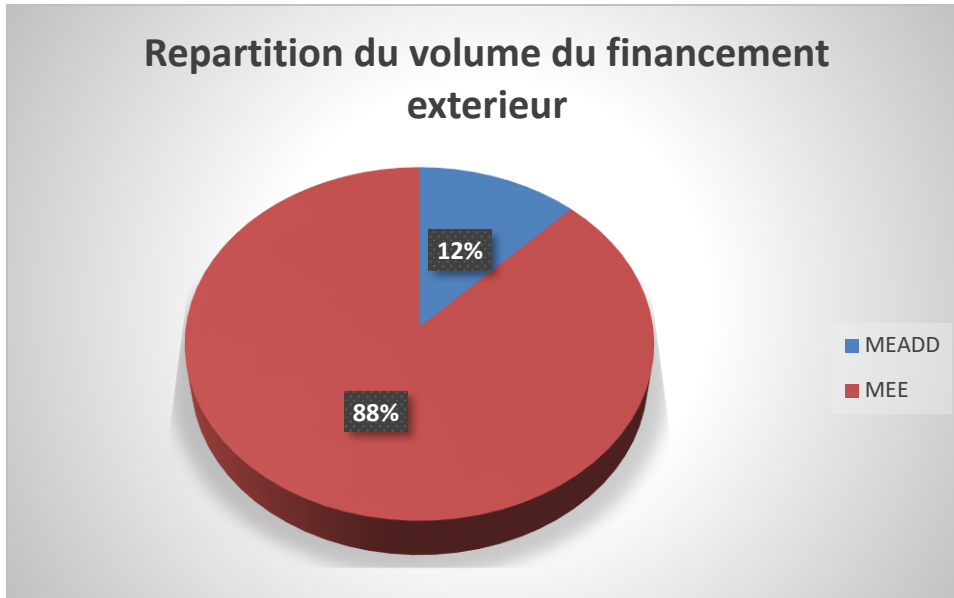
#### ↳ Répartition du volume de financement extérieur en fonction des départements de tutelle des projets

Tableau 70: Répartition du volume du financement extérieur entre les départements

Financement Ext acquis cumulés 31/12/2023 (millions FCFA)	MEADD	MEE	MUHDATP	SEEUDE
	55 398	398 464	0	453 862
Part du financement (%)	12,21	87,79	0	100

Le financement extérieur du portefeuille s'élève à 453,862 milliards de F CFA contre 480,642 milliards de F CFA en 2022 soit une régression de 5,57%. Il est reparti entre le Ministère de l'Energie et de l'Eau (87,79%) et le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (12,21%).

Figure 13: Répartition du volume du financement extérieur par ministère



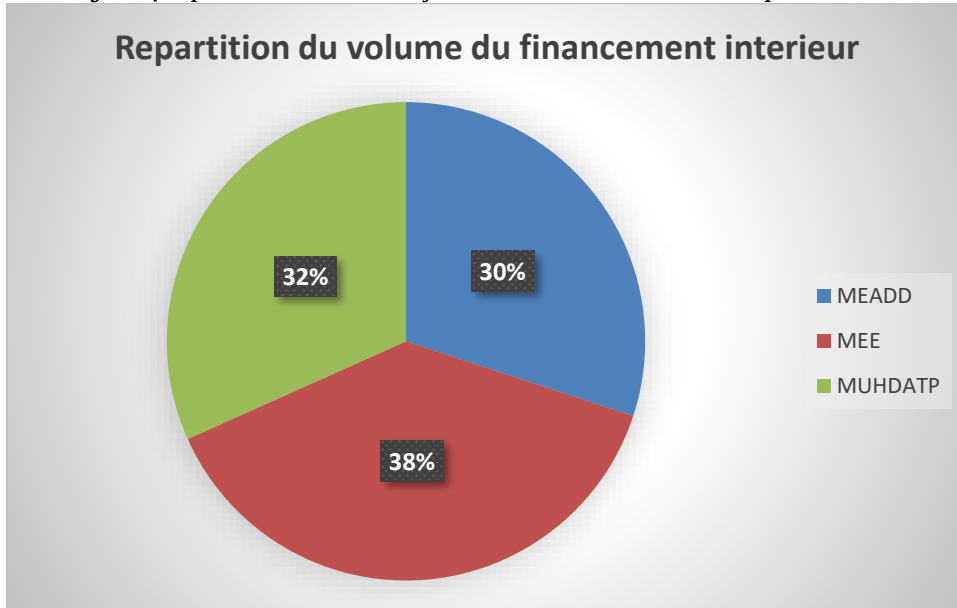
#### ↳ Répartition du volume du financement intérieur en fonction du département de tutelle

Tableau 71: Répartition du volume du financement intérieur entre les départements

Financements intérieur acquis cumulés au 31/12/2023 (millions FCFA)	MEADD	MEE	MUHDATP	SEEUDE
	83 092	105 680	87 619	276 391
Part du financement (en %)	30,06	38,24	31,70	100

On constate qu'au niveau du portefeuille du secteur, le financement intérieur cumulé s'élève à 276,391 milliards de F CFA contre 298,787 milliards de F CFA en 2022, soit une régression de 7,5%. Il est reparti entre le Ministère de l'Energie et de l'Eau (38,24%), le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (30,06%), le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (31,70%).

Figure 14: Répartition du volume de financement intérieur du secteur par ministère



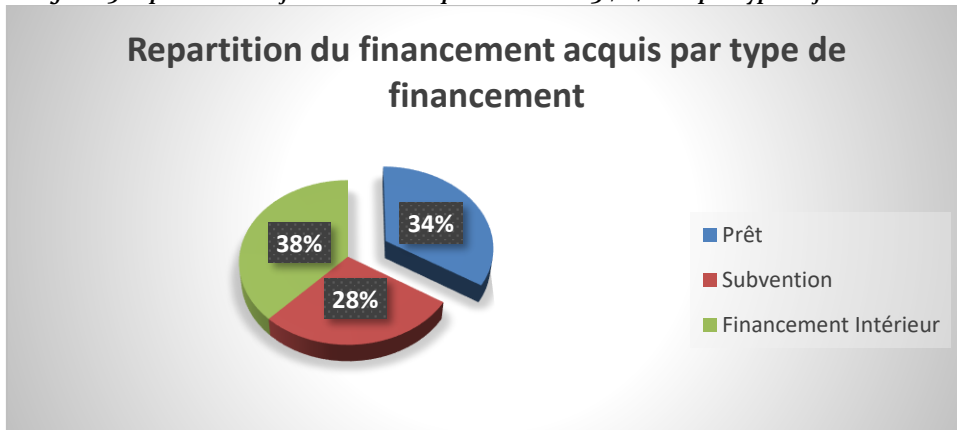
↳ **Répartition du portefeuille par type de financement et par département :**  
(Montant en millions FCFA)

Tableau 72: Répartition du portefeuille par type de financement

Type de financement	MEADD	MEE	MUHDATP	SEEUDE	Proportion (en %)
Prêt	5 000	243 310	0	248 310	33,99
Subvention	50 698	155 154	0	205 852	28,18
Financement Intérieur	83 092	105 680	87 619	276 391	37,83
<b>Total</b>	<b>138 790</b>	<b>504 144</b>	<b>87 619</b>	<b>730 553</b>	<b>100</b>

Le secteur est financé essentiellement par les ressources intérieures et les prêts. Malgré l'apport significatif du financement intérieur, plus de 60% des financements du secteur représentent les ressources extérieures (prêts et subventions). Le financement est reparti entre les prêts (33,99%), les subventions (28,18%) et le budget spécial d'investissement (37,83%).

Figure 15: Répartition du financement acquis cumulé au 31/12/2022 par type de financement



### ↳ Evolution des financements acquis du portefeuille des P/P du SEEUDE de 2019 à 2023

Le tableau suivant donne la situation de la progression des financements acquis pour le secteur :

**Tableau 73 : Evolution des financements acquis du portefeuille des PP (en millions de F CFA)**

Année	Intérieur	Extérieur	Total	Taux de variation (%)
31/12/19	218 726	564 765	<b>783 491</b>	-
31/12/2020	231 436	508 682	<b>740 118</b>	-5
31/12/2021	256 777	500 060	<b>756 837</b>	2
31/12/2022	298 787	480 642	<b>779 429</b>	3
31/12/2023	276 391	453 862	<b>730 253</b>	-6

Le financement total acquis (intérieur et extérieur) du portefeuille des projets et programmes du SEEUDE au 31 décembre 2023 est de 730,253 milliards de F CFA contre 779,429 milliards de F CFA au 31/12/2022, soit une régression de 6%.

On constate que sur la période 2019-2020 une régression du financement total acquis qui s'explique par la fermeture de projets/programmes et une progression sur la période 2021-2022 avec l'inscription de nouveaux projets/programmes. L'année 2023 a été marquée par une régression du financement total acquis au regard des contraintes budgétaires et l'arrêt de certains financements extérieurs

**Tableau 74 : Evolution des financements acquis du MEADD des PP (en millions de F CFA)**

Année	Intérieur	Extérieur	Total	Taux de variation (%)
31/12/19	102 621	92 240	<b>194 861</b>	6
31/12/2020	77 939	77 594	<b>155 533</b>	-20
31/12/2021	82 379	7 096	<b>152 475</b>	-2
31/12/2022	104 042	50 678	<b>154 720</b>	1
31/12/2023	83 092	55 398	<b>138 490</b>	-10

Au niveau du MEADD, les financements acquis connaissent des évolutions en dent de scie (passant de la progression à la régression entre deux années). En 2019, le département a connu une progression très remarquable des financements acquis. Cela s'explique par la prise en compte de projets non répertoriés déjà en exécution au niveau de l'AEDD et la signature de la convention de financement de la seconde phase du PDD-DIN avec la Suède. La régression est revenue à partir de 2020 avec la non dotation d'un nombre important de projets/programmes, et s'est poursuivie jusqu'en 2021 avec la clôture d'un grand nombre de projets/programmes. L'année 2022 a enregistré une nette progression des financements acquis cumulés avant de régresser en 2023.

Tableau 75 : Evolution des financements acquis du MEE des PP (en millions de F CFA)

Année	Intérieur	Extérieur	Total	Taux de variation (%)
31/12/2019	68 697	431 088	499 785	-
31/12/2020	93 627	431 088	524 715	5
31/12/2021	103 127	429 969	533 091	2
31/12/2022	111 731	429 964	541 695	2
31/12/2023	105 680	398 464	504 144	-7

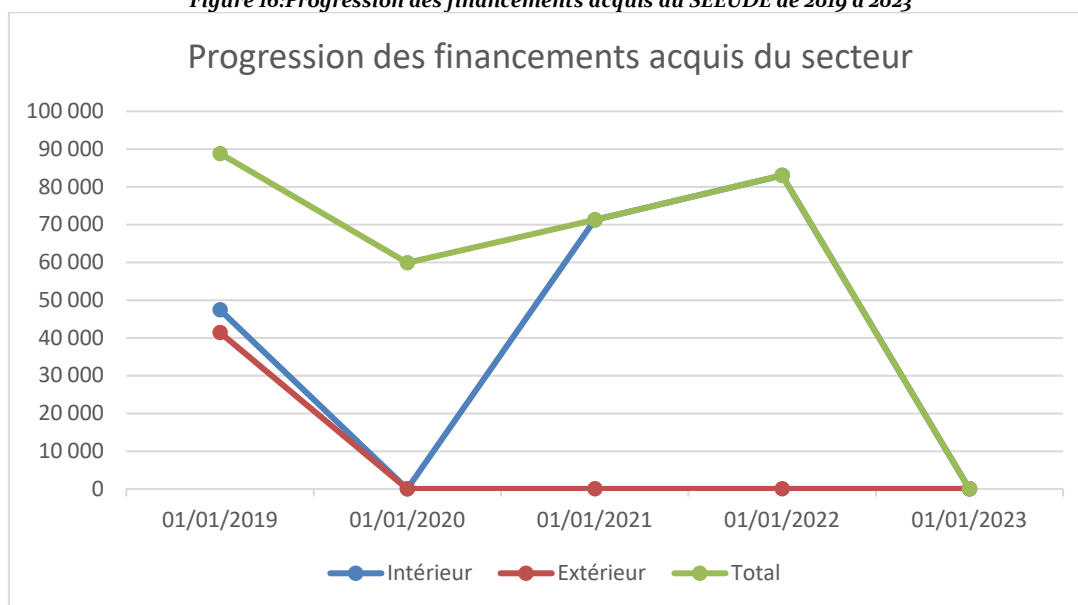
Le département en charge de l'eau enregistre une progression du volume des financements acquis de 2019 à 2022. Cette hausse s'explique par la prise en compte du caractère prioritaire de l'accès à l'eau dans les investissements avec l'inscription presque chaque année de nouveaux projets/programmes avec une allocation conséquente pour ceux en exécution. Cependant, le financement acquis total a connu une régression en 2023.

Tableau 76: Evolution des financements acquis du MUHDATP des PP (en millions de F CFA)

Année	Intérieur	Extérieur	Total	Taux de variation (%)
31/12/19	47 408	41 437	88 845	-5
31/12/2020	59 871	0	59 871	-33
31/12/2021	71 271	0	71 271	19
31/12/2022	83 014	0	83 014	16
31/12/2023	87 619	0	87 619	6

Pour le département en charge de l'Urbanisme et des Domaines de l'Etat, les financements acquis ont régressé de 2019 à 2020, avant de connaître une progression en 2021 qui s'est poursuivie en 2023 l'inscription de nouveaux projets au Budget Spécial d'Investissement.

Figure 16: Progression des financements acquis du SEEUDE de 2019 à 2023



### .3.2.3 Situation des décaissements :

Le cumul des décaissements permet de situer, en rapport avec l'âge et les taux de réalisation physique, la bonne évolution des projets. Ainsi, le montant total décaissé se chiffre à 441,520 milliards de FCFA. Le taux de décaissement global est de 60% en 2023 contre 53% en 2022 soit une progression de 13%.

Ce taux de décaissement non satisfaisant s'explique par les traditionnelles difficultés rencontrées dans les procédures de décaissement des bailleurs ainsi que les procédures nationales de passation de marchés.

Tableau 77: Situation des décaissements cumulés 31/12/2023

en Millions Fcfa		Décaissements cumulés			Taux cumulés (en %)		
TOTAL SEEUDE	Nombre PP	Int.	Ext.	Total	Int.	Ext.	Total
<b>Projet en exécution</b>	54	184 879	256 641	441 520	67	57	<b>60</b>

en Millions FCFA		Décaissements cumulés			Taux cumulés (en %)		
MEADD	Nombre PP	Int.	Ext.	Total	Int.	Ext.	Total
<b>Projet en exécution</b>	24	60 458	25 797	86 255	73	47	<b>62</b>

en Millions FCFA		Décaissements cumulés			Taux cumulés (en %)		
MEE	Nombre	Int.	Ext.	Total	Int.	Ext.	Total
<b>Projet en exécution</b>	14	63 588	230 844	294 432	60	58	<b>58</b>

en Millions Fcfa		Décaissements cumulés			Taux cumulés (en %)		
MUHDATP	Nombre PP	Int.	Ext.	Total	Int.	Ext.	Total
<b>Projet en exécution</b>	14	60 833	-	60 833	69	-	<b>69</b>

### ↪ Évolution des volumes de décaissements entre 2019 et 2023

Tableau 78: Évolution des volumes de décaissements entre 2019 et 2023

SEEUDE	Intérieur	Extérieur	Total	Taux de variation (en %)
<b>2019</b>	124 357	165 299	289 656	-26
<b>2020</b>	127 844	141 750	269 594	-7
<b>2021</b>	172 895	240 569	413 464	53
<b>2022</b>	182 398	234 506	416 904	1
<b>2023</b>	184 879	256 641	441 520	6

**N.B :** Il est important de signaler que le cumul des décaissements concerne uniquement les projets en cours d'exécution. Par conséquent, l'exercice ne comptabilise pas les décaissements des projets clos en fin 2022.

Figure 17: Évolution des volumes de décaissement entre 2019 et 2023



On note une régression des décaissements cumulés (intérieur et extérieur) de 2019 à 2020 et une progression sur la période 2021-2023.



## IV. PROBLEMES ET CONTRAINTES

L'année 2023 a été marquée entre autres, par des difficultés listées ci-dessous par sous-secteurs.

### 5.1 SOUS SECTEUR DE L'EAU

#### ➤ La Direction Nationale de l'Hydraulique

- La lenteur dans la mise en œuvre des programmes et projets du fait de la lourdeur dans le processus de passation des marchés au niveau national et au niveau des PTF ;
- La mobilisation des financements du BSI ;
- L'insuffisance de ressources financières pour les études de préparation de nouveaux projets ;
- Le faible taux de décaissement des travaux des projets avec la non mobilisation de la contrepartie de l'Etat et la défaillance de certaines entreprises privées d'exécution ;
- La situation d'insécurité dans les régions du nord et du centre ayant entraîné la réorientation, la suspension ou l'arrêt de la mise en œuvre de certains projets et programmes ;
- L'insuffisance de ressources humaines et financières.

#### ➤ Le Laboratoire National des Eaux

- Maintenance des équipements existants ;
- Vieillesse du parc automobile.

#### ➤ La Société Malienne du Patrimoine de l'Eau Potable

Le retard dans la mise en service de la TF (Tranche Ferme) de la station de Kabala suite à un incendie au niveau du décanteur.

#### ➤ La Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable

- Saturation et obsolescence des installations de production et de distribution ;
- Insuffisance des capacités de stockage ;
- Sous-dimensionnement et faible densification du réseau de distribution ;
- Difficile recouvrement des consommations facturées pour cause de faible capacité de paiement des abonnés ;
- Insuffisance de subventions à hauteur de souhait pour faire face aux nouvelles charges induites par l'extension du domaine affermé à 72 nouveaux centres.

### 5.2 SOUS SECTEUR ENVIRONNEMENT

#### ➤ La Direction Générale des Eaux et Forêts

- La crise énergétique que traverse le pays ;
- La guerre Russie-Ukraine entraînant une augmentation du coût de la vie ;
- L'insuffisance des moyens de déplacement collectifs et individuels des agents ;
- La non opérationnalisation de certaines Directions régionales par manque d'infrastructures ;
- La difficulté de mobilisation des fonds spéciaux ;
- L'insuffisance du personnel et du renforcement des capacités des agents forestiers ;
- L'insuffisance des allocations budgétaires pour faire face aux nouveaux défis et enjeux de la gestion des ressources forestières et fauniques ;

- L'agression du domaine forestier national par les différentes formes d'occupation (l'agriculture, l'exploitation minière, la réalisation des réseaux de communication routiers et téléphoniques, les réseaux de transport d'électricité, la transhumance, les occupations illicites des forêts classées et réserves de faunes etc..) sans une réelle compensation des préjudices environnementaux causés par ces actions de développement ;
- L'insécurité généralisée à travers le territoire, qui fait beaucoup de victimes et limite les mouvements des Agents, ou voire l'abandon de certaines localités.

#### ➤ **L'Agence de l'Environnement et du Développement Durable**

- Le faible niveau des crédits alloués et notifiés à l'AEDD par l'Etat ;
- L'absence des ressources propres générées par l'Agence ;
- Le faible niveau d'allocation des ressources des PTF ;
- L'insuffisance de ressources humaines au regard du cadre organique ;
- L'irrégularité de certains points focaux des AME aux réunions trimestrielles.

#### ➤ **La Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances**

- L'insuffisance de couverture du service et/ou d'équipements de la plupart des GIE pour l'enlèvement des déchets solides et liquides au niveau des familles et des lieux publics ;
- La méconnaissance des textes législatifs, réglementaires et normatifs par la plupart de la population ;
- L'insuffisance de renforcement des capacités des agents ;
- L'insuffisance d'ouvrages d'assainissement individuels et collectifs de gestion des déchets liquides et solides notamment en milieu semi urbain et rural ;
- L'insuffisance de kits d'équipements de contrôle et d'analyse ;
- L'insuffisance de moyens logistiques et ressources humaines qualifiées et en nombre ;
- L'insuffisance de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des PSA ;
- Le faible niveau de financement du sous-secteur de l'assainissement ;
- La non- fonctionnalité de la décharge Contrôlée de Noumoubougou à cause du non achèvement de l'infrastructure ;
- La lourdeur de la procédure internationale pour l'indemnisation des personnes affectées par le projet de drainage des eaux pluviales du District de Bamako

#### ➤ **L'Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali**

- L'insuffisance de moyens logistiques ;
- Les différentes retenues opérées sur les dotations budgétaires.

#### ➤ **L'Agence du Bassin du Fleuve Niger**

##### **Au plan institutionnel**

- La non adoption du décret instituant le mécanisme financier de perception et d'utilisation des redevances pour la sauvegarde du fleuve Niger ;
- La multiplicité des intervenants sur le fleuve Niger sans lien de coordination avec l'Agence ;
- Le manque de collaboration de certains services partenaires dans le cadre de la mutualisation des efforts pour renforcer la lutte contre le phénomène de l'orpaillage par drague dans le fleuve Niger ;
- Le manque de suite aux rapports adressés à certains départements techniques et Collectivités, après les missions d'investigation, notamment dans les cas de lotissements, de construction dans les servitudes fluviales et parfois même dans le lit.

### **Au plan organisationnel**

L'insuffisance de ressources humaines qui ne favorise pas le fonctionnement normal des antennes.

### **Au plan des ressources humaines**

L'insuffisance des ressources humaines, notamment hydrologue, statisticien, juriste, etc.

#### **➤ L'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte**

- L'insécurité dans la zone d'innervation de l'ANGMV ;
- L'insuffisance des ressources humaines et matérielles ;
- La faible synergie entre les acteurs intervenant sur le tracé ;
- L'insuffisance des ressources financières allouées par l'Etat ;
- Le retard dans la notification des budgets alloués ;
- L'inexistence de ressources externes pour le financement des activités.

### **5.3 SOUS SECTEUR DE L'URBANISME ET DOMAINES DE L'ETAT**

#### **➤ La Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat**

- L'insuffisance des effectifs de la DNUH et des DRUH conformément aux cadres organiques ;
- L'insuffisance de ressources financières ;
- La vétusté du parc auto de la DNUH et des DRUH ;
- L'insuffisance des moyens logistique de la DNUH et des DRUH ;
- L'insuffisance du nombre d'agents des forces de sécurité lors des sorties des brigades ;
- L'insuffisance dans l'accompagnement des autorités dans les opérations de libéralisation des espaces publics ;
- L'insuffisance dans l'accompagnement pour la mobilisation des fonds afin de baliser les espaces publics ;
- L'absence de rubrique « communication » pour la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat du District de Bamako ;
- Le manque de locaux appropriés pour les Subdivisions de l'urbanisme et de l'Habitat ;
- Le besoin en formation du Personnel de la DNUH et ses démembrements conformément au cadre organique ;
- L'absence de crédit de fonctionnement pour les subdivisions de, Banamba, Kangaba, Barouéli, Diéma, Koro, Bankass, Ténénkou, Tominian, Macina et Youwarou ;
- L'absence de schémas directeurs d'urbanisme pour certaines localités dont la population a atteint 5 000 habitants ;
- La non sécurisation des espaces programmés par les SDU ;
- L'absence de Plan d'Urbanisme Sectoriel (PUS) pour les localités dotées de SDU ;
- La souffrance au niveau des tribunaux, des PV d'infractions établis par les brigades de contrôle.

#### **➤ La Direction Nationale des Domaines**

- La non opérationnalisation de plusieurs Bureaux des Domaines et du Cadastre dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit pour cause d'insécurité ;
- L'insuffisance de matériels de bureau et de moyens logistiques ;

- L'insuffisance du crédit de fonctionnement des structures opérationnelles de la Direction nationale des Domaines ;
- La recrudescence des lotissements illicites initiés par les collectivités territoriales et qui constitue un manque à gagner considérable pour l'Etat et une source potentielle de litiges fonciers ;
- La non opérationnalisation de la Division du Cadastre dans certaines régions ;
- La mise en instance de plusieurs dossiers suite à l'arrêt de la cession directe des terrains à vocation agro-pastorale ;
- L'absence de mécanisme de protection des agents dans le cadre de l'exercice de leur fonction sur une matière aussi sensible que le foncier ;
- La vente abusive des terres par les propriétaires coutumiers ;
- La non disponibilité des plans de lotissement conformes à l'application ;
- La non-exécution du transfert des archives de l'IGM au niveau des Domaines, et entre autres.

#### ➤ **La Direction Nationale du Cadastre**

- La non ratification de l'ordonnance de création de la DNC ;
- La difficulté de financement pour la fonctionnalisation des Commissions de recensement, de délimitation et d'évaluation des réalisations et aménagements à caractère immobilier compris dans l'emprise et les servitudes, des travaux déclarés d'utilité publique ;
- L'insuffisance de moyens logistiques ;
- L'insuffisance des ressources humaines mises à la disposition du service ;
- L'insuffisance de matériels informatiques ;
- L'insécurité des agents au cours des opérations de terrain ;
- L'absence de partenaire technique et financier pour accompagner la DNC, et entre autres.

## **V. LES PERSPECTIVES**

### **6.1. SOUS-SECTEUR EAU**

#### **6.1.1 La Direction Nationale de l'Hydraulique**

- La création de 3 165 nouveaux Equivalents Points d'Eau Modernes (EPEM) dans le cadre des projets et programmes financés par le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers, ainsi répartis : 34 PM (puits modernes), 123 PMH (forages équipés de pompe à motricité humaine), 922 EPEM pour 461 SHVA (système d'hydraulique villageoise amélioré), 1 962 BF (bornes fontaines qui seront construites à partir de 403 Adductions d'Eau Potable ou Sommaire - AEP/AES) dans l'ensemble des régions du Mali ;
- La réhabilitation de 370 Equivalents Points d'Eau Modernes constitués de 04 PM, 118 PMH, 46 SHVA et 200 BF (bornes fontaines qui seront réhabilitées à partir de 54 Adductions d'Eau Potable ou Sommaire - AEP/AES) répartis dans différentes localités de toutes les régions du Mali.
- La création de 120 EPEM pour 60 systèmes hydrauliques pastoraux améliorés pour les autres usages.

### 6.1.2 La SOMAPEP-SA

- La finalisation des études APS/APD des quinze villes Banque Mondiale, offrant l'opportunité de financement de nouveaux travaux ;
- La poursuite de recherche de financements de projets, notamment une nouvelle station à Kayes (par la KFW) ;
- La dynamisation du secteur dans un futur proche avec l'élaboration du Schéma directeur et les études APS/APD de Gao (par le CICR) et les études de certains nouveaux centres (par la RVO : la Coopération Néerlandaise) ;
- La poursuite et l'achèvement des deux premiers volets du programme de branchements sociaux (volet BAD et volet BM) ;
- L'achèvement des travaux dans six villes du volet Banque Mondiale (Nioro, Kita, Bougouni, Sélingué, Markala et Gao) ;
- L'achèvement des travaux de construction des réservoirs 210 000 m<sup>3</sup> en extension de Baco-Djicoroni
- L'achèvement des travaux de construction du réservoir de 6 000 m<sup>3</sup> d'Outakoulou ;
- L'achèvement des travaux de réseaux et ouvrages du volet BAD (ASI-BF, CGC, RCC), ce qui permettra de faire tourner la Station de Kabala avec ses deux tranches disponibles.

### 6.1.3 La SOMAGEP-SA

L'année 2023 sera marquée par l'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations tel qu'annoncé dans l'axe 4 du Plan d'Actions du Gouvernement (PAG) relatif à la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité sociale.

Ainsi, 2024 se traduira, entre autres, pour la SOMAGEP-SA, par la poursuite de la mise en œuvre des actions pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable déjà amorcées en 2022 pour près de 5 milliards de francs CFA.

Dans la dynamique enclenchée en 2022, la SOMAGEP-SA poursuivra ses efforts en matière de branchements sociaux. Il est donc prévu 800 branchements sociaux dans les Centres de l'intérieur.

### 6.1.4 Le Laboratoire National des Eaux

- Mise à jour des points du réseau SOMAGEP conformément aux centres concédés ;
- Amélioration de la visibilité du LNE par le renforcement de la communication ;
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions de l'accréditation du LNE ;
- Réhabilitation des locaux de l'Antenne Régionale de Kayes.

## 6.2. SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT

### 6.2.1. La Direction Générale des Eaux et Forêts

- Le reboisement sur 7 884,41 ha ;
- La production de 18 062 682 plants, la collecte de 15 000 noix de rônier/ Doum et la récolte de 269 760 boutures ;
- La réalisation de 2 158 177 570 FCFA pour les recettes forestières et de la faune dont 1 881 031 820 FCFA pour les recettes d'exploitation et 277 145 750 FCFA pour les recettes de transaction ;
- L'élaboration de dix (10) textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques et des aires protégées ;

- La relecture de cinq (05) textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques et des aires protégées ;
- La diffusion de soixante-quatorze (74) textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des ressources forestières et fauniques et des aires protégées ;
- La réalisation de trois cent quarante-sept (347) missions de diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques (entre autres).

#### **6.2.2. L'Agence du Bassin du Fleuve Niger :**

- L'équipement du siège ;
- La poursuite de la mise en œuvre du PREEFN (mise en place de l'observatoire, traitement des seuils, financement des opportunités socioéconomiques, etc.)
- La mise en œuvre du Projet de Résilience et de restauration des Paysages ;
- La poursuite des travaux d'aménagement des berges sur le cours principal du fleuve Niger.

#### **6.2.3. L'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte**

- Le reboisement de 30 ha ;
- La restauration de 30 ha de terre dégradée ;
- La finalisation du processus d'élaboration du Plan d'Actions Triennal 2023-2025 et sa mise en œuvre ;
- Le suivi et la coordination de la mise en œuvre du programme d'activité 2024 ;
- L'opérationnalisation de l'Alliance GMV ;
- La participation à la deuxième édition de la caravane verte des jeunes et à la troisième édition du séminaire résidentiel de l'APGMV ;
- L'élaboration et réalisation d'Etudes de faisabilité de nouveaux projets.
- La réalisation des études de références et de faisabilités des certains projets endossés ;
- La poursuite du renforcement de partenariat et de mobilisation des acteurs autour de la GMV ;
- La poursuite du renforcement de la résilience des communautés et des écosystèmes par la mise en place de FACI (Ferme Agricole Communautaire Intégrée) et réalisation de forage à Nara et Nioro ;
- L'élaboration d'une stratégie globale de communication ;
- L'intensification des actions de communication et sensibilisation ;
- Le suivi et la capitalisation des acquis sur le tracé de la GMV

#### **6.2.4. La Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances**

- L'adoption de la PNA, ses cinq (05) programmes et son plan d'actions
- La recherche de financement pour l'aménagement de la décharge finale contrôlée de Noumoubougou ;
- La réalisation d'un projet pilote d'amélioration de la collecte primaire et de valorisation des déchets solides ;
- L'élaboration d'une stratégie nationale avec son plan d'actions pour la fin de la Défécation à l'air libre (FDAL) d'ici à 2030 ;
- La formation des gestionnaires de la base de données MaliSanya ;

- La collecte de données nationale pour l'opérationnalisation de la base de données mali Sanya ;
- La réalisation d'une étude tarifaire pour le traitement des eaux usées et excréta (entre autres).

#### **6.2.4. L'Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali**

- La réalisation d'une étude institutionnelle pour le changement de statut de l'ANGESEM en EPIC sur financement PEPA-GIZ ;
- La réalisation des études techniques des STBV à Gao ;
- La poursuite des travaux de construction de la station de traitement des boues de vidange à Ségou ;
- L'ouverture de l'Antenne Régionale de Sikasso ;
- Le partenariat avec la KFW pour la réalisation d'une STBV à Kayes et à Ségou ;
- La poursuite de la réhabilitation de la STEP de Sotuba sur financement des Pays Bas ;
- La construction de STBV dans le cadre de la mise en œuvre du projet de résilience urbaine de Bamako (PRUBA) sur financement de la Banque Mondiale ;
- L'acquisition de matériels et de moyens logistiques ;
- Le renforcement de la collaboration avec les services techniques, les partenaires sociaux, les collectivités locales, les Universités et les partenaires techniques et financiers.

#### **6.2.5. L'Agence de l'Environnement et du Développement Durable**

- La mobilisation de ressources auprès des mécanismes de financement (Fonds Vert pour le Climat, Fonds pour l'Environnement Mondial, Fonds Climat Mali, Fonds d'adaptation etc.) ;
- La réalisation d'une étude sur la fiscalité écologique ;
- Le renforcement de la gouvernance du Fonds Climat Mali ;
- Le suivi des dossiers d'accréditation de l'AEDD au Fonds d'Adaptation, de Mali-Folkecenter, BDM, BNDA, BMS, ANICT au Fonds Vert pour le Climat ;
- L'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement édition 2023 ;
- L'organisation d'un forum international pour le financement des projets et programmes prioritaires du plan d'investissement de la CDN révisée du Mali ;
- Le renforcement des capacités des acteurs pour l'appropriation et la mise en œuvre de la CDN et des ODD ;
- L'organisation de la 25ème édition de la Quinzaine de l'environnement ;
- La participation aux COP (Changements Climatiques, Biodiversité, Désertification et autres conventions) ;
- La dynamisation du partenariat entre l'AEDD et d'autres acteurs au développement (Institutions, structures techniques, organisations faitières etc.) ;
- La poursuite de l'intégration des ODD dans les PDESC des Collectivités territoriales ;  
Le suivi du processus d'adoption de la loi portant Code de l'environnement en République du Mali ;
- L'adoption par le CA du plan stratégique décennal 2024-2033 de l'AEDD, et du nouvel organigramme ;
- La révision du manuel de procédures administratives, comptables et financières ;
- La mise en œuvre des activités des projets (PACICC, Sécurité Climatique, QCN, ICAT, CDN Phase 2, Premier Rapport biennal sur la transparence etc.) ;
- L'organisation de la 14ème session ordinaire du Conseil d'Administration ;
- La mise en œuvre du CAP de l'Agence/MEADD.

### 6.3. SOUS-SECTEUR DE L'URBANISME ET DOMAINES DE L'ETAT

#### 6.3.1. La Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat

- La poursuite de la construction de logements sociaux en Partenariat Public Privé (PPP) ;
- La poursuite de la construction de logements sociaux par les coopératives d'habitats ;
- Le contrôle des constructions et des servitudes d'urbanisme ;
- L'instruction des dossiers de demande de permis de construire ;
- La réalisation de l'étude urbanistique d'aménagement des collecteurs naturels de « Woyowayanko », de « Molobalini » ;
- L'élaboration du SDU de la commune de Baya (région de Bougouni) ;
- L'érection de la Direction Nationale en Direction Générale.

#### 6.3.2. La Direction Nationale des Domaines

- La poursuite de la dématérialisation des archives foncières et cadastrales ;
- L'informatisation des processus de la gestion foncière et domaniale à travers l'implantation du SITFI ;
- La mise à niveau de la salle des serveurs ;
- La promotion de l'utilisation de l'outil informatique ;
- La mise en place des outils de communication (site web, intranet et la messagerie).

#### 6.3.3. La Direction Nationale du Cadastre

- La Ratification de l'ordonnance (promulgation de la loi) portant création de la Direction Nationale du Cadastre ;
- L'adoption d'un 3<sup>ème</sup> décret d'application de la loi portant Code Domaniale et Foncière, notamment le décret fixant les modalités d'organisation, de fonctionnement et de confection du cadastre, d'enquêtes foncières et d'évaluation immobilière ;
- L'adoption de la loi régissant la profession de Géomètre expert ;
- La révision (Adaptation) du décret d'organisation et de fonctionnement de la DNC ;
- L'étude du cadre juridique et institutionnel ;
- La fonctionnalisation des Divisions Cadastre de certaines Directions Régionales des Domaines et du Cadastre ;
- L'élaboration de manuel de procédures et informatisation des procédures (modernisation de la DNC) ;
- La confection d'un cadastre expédié au Mali ;
- Le rattachement et la mise à jour des titres fonciers ;
- La construction du Bureau des Domaines et du Cadastre de Kati, etc.

## VI. CONCLUSION

Le CREDD 2019-2023, cadre fédérateur et de cohérence de l'ensemble des Politiques et Stratégies de Développement du Mali, accorde une attention particulière aux domaines couverts par le secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat.

La contribution du secteur forestier dans l'économie nationale est sans doute très significative dans un pays essentiellement rural où les populations dépendent particulièrement des ressources de la forêt et de la faune (alimentation, médicaments, artisanat, etc.). On note la réalisation d'une étude sur la revue des dépenses publiques en appui technique à la planification budgétaire liée à l'Environnement. Il importe de poursuivre les efforts dans ce sens afin d'arriver à une comptabilité qui internalise la valeur des ressources forestières et fauniques, le système de planification nationale, et la détermination de la valeur économique réelle des services des écosystèmes forestiers.

L'intégration de la dimension environnementale doit être poursuivie en accordant une importance accrue à la prise en compte des aspects changements climatiques dans les PDSEC au niveau des communes.

La confortation en cours de la base SIGMA de la DNH, de la base de données MALI SANIYA de la DNACPN et de l'initiative TrackFin de la CPS constituent une avancée certaine dans le domaine de la planification, du suivi-évaluation et de l'orientation des ressources mobilisées pour l'amélioration de l'accès des populations à l'eau et à l'assainissement. Il est particulièrement indispensable de se tourner résolument vers les cibles des Objectifs du Développement Durable (ODD 2016-2030).

L'adoption de la Politique Nationale de l'Eau et de la Politique Nationale d'Assainissement (avec leurs Programmes associés), vivement attendue, la relecture du Code Domanial et Foncier et les dispositions institutionnelles en cours, permettront bientôt de lever d'importants goulots d'étranglement en matière de gestion des domaines de l'Etat.

Le portefeuille du SEEUDE regroupe 54 P/P (dont 49 en exécution et 5 en préparation) inscrits au Répertoire National des Projets (RNP).

Le financement total acquis (intérieur et extérieur) du portefeuille des projets et programmes du SEEUDE au 31 décembre 2022 est de 730,253 milliards de F CFA contre 779,429 milliards de F CFA au 31/12/2022. Le cumul des décaissements est de 441,520 milliards de F CFA contre 416,904 milliards de F CFA au 31/12/2022.

On note que le gap de financement est encore important et qu'il est particulièrement nécessaire d'accorder beaucoup d'attention au suivi de l'exécution technique et financière des P/P pour plus d'efficacité et plus d'impacts, avec une capacité en ressources humaines plus conséquente.